Nations Unies S/PV.4518



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4518e séance

Mercredi 24 avril 2002, à 10 h 40

New York

Président :	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yinfan
	Colombie	M. Rivas
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Irlande	M. Corr
	Maurice	M. Gokool
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	Norvège	M. Strømmen
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Yap

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2002/436)

02-35019 (F)

La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2002/436)

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Espagne, de l'Ukraine et de la République fédérale de Yougoslavie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la République yougoslave de Serbie et Président du Centre de coordination de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

Sur l'invitation du Président, M. Čović (Yougoslavie) prend place à la table du Conseil et M. Arias (Espagne) et M. Kuchinsky (Ukraine) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Michael Steiner, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Steiner à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Michael Steiner, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne à présent la parole à M. Steiner.

M. Steiner (*parle en anglais*) : Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'opération des Nations Unies au Kosovo mandatée par la résolution 1244 (1999) est entrée dans une nouvelle phase, qui nous permet de faire de nouvelles propositions concernant la voie à venir.

Au cours de la période entamée en juin 1999, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a concentré son activité sur la crise humanitaire, sur les services de base et sur l'arrêt des hostilités ouvertes, avec le soutien de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Sans conteste, le Kosovo dans lequel mes prédécesseurs sont arrivés – et je vois avec une grande joie Bernard Kouchner ici dans la salle du Conseil – avait un aspect bien différent du Kosovo d'aujourd'hui.

Qu'a-t-il été accompli? Vous avez vu le rapport approfondi du Secrétaire général. Son soutien a été très précieux dans notre travail.

En ce qui concerne le gouvernement, les élections tenues dans tout le Kosovo en novembre ont été universellement considérées comme libres et équitables. L'Assemblée, le Président et le Gouvernement multiethnique du Kosovo sont maintenant en place et en exercice. Nous construisons un service public ouvert à tous. Nous avons réservé plus de 20 % des postes à des membres des communautés non majoritaires et 18 % aux Serbes du Kosovo.

Nous avons une police et une justice qui fonctionnent. Le taux de criminalité s'est réduit de façon constante. Il y a eu 500 meurtres au cours de la première moitié de 1999, 250 en 2000 et 136, l'année dernière. Depuis janvier 2002, il y a eu 16 meurtres. Si cette tendance se poursuit, nous pouvons escompter moins de 100 meurtres cette année.

L'économie commence doucement à fonctionner. Plus de 95 % du budget global d'un montant de 374 millions d'euros est à présent financé grâce aux impôts et revenus locaux. À partir de ce mois, la population commencera à payer des impôts sur le revenu. Plus de 50 000 commerces ont été immatriculés. Il y a eu une augmentation de 400 % de la production d'électricité depuis 1999.

En ce concerne les services publics, l'infrastructure sociale a été reconstruite à partir de zéro. Nous avons plus de 1 100 écoles comprenant un total de 450 000 élèves. Cinq hôpitaux régionaux ont été rénovés et équipés. Il y a 360 dispensaires de santé en activité à travers le Kosovo. À partir de juillet 2002, 130 000 retraités vont commencer à recevoir des retraites.

Maintenant que nous disposons d'institutions provisoires d'administration autonome, qu'est-ce qui a changé? Jusqu'à présent, la Mission avait une vue générale de ses objectifs, mais nous ne voyions pas comment elle parviendrait à ce but. Le chemin n'est pas infini. Nous avons une vision de la façon dont nous pourrons finir notre travail.

Il nous faut agir à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Nous devons procéder au transfert de l'autorité à l'intérieur du Kosovo au Gouvernement provisoire. Nous devons aussi convaincre les habitants du Kosovo de regarder au-delà du Kosovo, vers Belgrade et la région.

Quelles sont nos priorités? Premièrement, des institutions solides. Nous avons des partenaires au Kosovo avec lesquels nous pouvons travailler : le Président Rugova, le Premier Ministre Rexhepi et le Président de l'Assemblée, M. Daci. Il nous faut consolider les institutions provisoires pour garantir leur efficacité, leur représentativité et leur transparence. Nous ferons un effort particulier pour garantir leur caractère multiethnique à tous les niveaux. Les Serbes du Kosovo se sont ralliés à ma proposition en vue de leur participation au Gouvernement. Ils nommeront un Ministre de l'agriculture, ainsi qu'un Coordinateur interministériel chargé de la question des retours. C'est un progrès notable. Au niveau local, les élections municipales organisées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), cet automne, auront un rôle clef. Ce sont de bonnes raisons pour lesquelles les Serbes du Kosovo, en particulier, tiennent à des élections cette année.

Notre deuxième priorité est de stimuler l'économie. Un taux de chômage de 50 % engendre une situation intenable. Parallèlement, la MINUK réduit son importance. Il y a déjà eu une baisse substantielle des fonds apportés par les donateurs, et le Kosovo n'est pas en mesure d'emprunter sur les marchés internationaux. Mettre en place correctement les bases de l'économie est donc d'autant plus important. Un élément clef est la privatisation. La privatisation ne règlera pas le problème à court terme, mais c'est la seule base permettant de garantir des emplois à long terme. La législation qui doit créer l'Agence fiduciaire du Kosovo, qui sera un instrument de la privatisation, est maintenant examinée par le Gouvernement provisoire qui doit y apporter des commentaires.

La troisième priorité est l'État de droit. Une police et une justice efficaces sont fondamentales. Nous transférerons progressivement les responsabilités en matière de police à la Force multiethnique de police du Kosovo, sous la supervision de la MINUK. Je voudrais ici rendre hommage aux courageux policiers, hommes et femmes, de la MINUK. Le Groupe spécial de police polonais a récemment fait preuve de son dévouement de façon exemplaire. Nous augmentons aussi nos capacités afin de combattre efficacement le crime organisé, le terrorisme et la corruption. Toutefois, je dois souligner le fait que, alors que nous commençons à effectuer des arrestations importantes à l'encontre des groupes criminels, nous devrions anticiper un retour de bâton en matière de criminalité. Le commandant de la KFOR, le général Marcel Valentin et moi-même, collaborons coude à coude pour maintenir l'ordre. Nous devons compter sur le soutien du Conseil, surtout dans les moments difficiles.

La dernière des priorités touche aux retours. Maintenant que les Serbes du Kosovo vont entrer au Gouvernement nous pouvons nous pencher plus efficacement sur un effort intégré pour faciliter les retours. Les années 2002 et 2003 seront déterminantes. Nous nous engageons à créer les conditions préalables nécessaires à un important processus de retour. Les évaluations des dommages causés dans plus de 80 villages et zones urbaines appartenant à des minorités sont terminées. Les retours de Serbes dans 14 villages, et les retours de personnes n'appartenant pas à la minorité serbe dans sept endroits devraient commencer dans les trois prochains mois. Les Serbes du Kosovo disposeront de représentants officiels pour prendre en

charge les retours au sein du Gouvernement et de mon bureau.

Il est temps de s'atteler à un véritable progrès dans le domaine des retours. Mais pour cela, je dois solliciter l'aide du Conseil. Lorsque les retours commenceront, sur la base de notre approche intégrée, nous devrons être sûrs que l'argent nécessaire pour prendre en charge les rapatriés sera disponible. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons réaliser des retours durables.

Je voudrais maintenant faire une observation plus générale qui se rapporte à mon observation précédente. Nous devons adopter une approche à axe double. Ici, la multiethnicité et l'intégration sont les deux éléments qui se renforcent mutuellement. D'une part, les Albanais du Kosovo, en tant que communauté majoritaire, doivent pratiquer ce que prêchent leurs dirigeants – Dieu merci. La multiethnicité signifie qu'ils doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir afin d'encourager les communautés minoritaires à rester au Kosovo ainsi qu'à permettre les rapatriements. Par ailleurs, les communautés minoritaires doivent participer aux institutions que nous avons créées au titre de la résolution 1244 (1999). Elles doivent s'intégrer et abandonner leurs structures parallèles. La primauté du droit doit s'appliquer partout au Kosovo. Ceci est vrai aussi de Mitrovica.

Il ne saurait y avoir de multiethnicité sans intégration, et il ne saurait y avoir non plus d'intégration sans multiethnicité.

L'intégration au sein du Kosovo doit être complétée par le renforcement des relations avec Belgrade, ainsi que de la coopération à l'intérieur de la région. De la même façon que le Kosovo constitue un facteur qui influe sur la stabilité de la région, les relations avec les voisins régionaux influent sur la stabilité du Kosovo. J'ai déjà effectué mes premiers déplacements à Belgrade, ainsi qu'à Skopje, Tirana et Sarajevo. Nous allons continuer à encourager le dialogue régional tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral. Belgrade sera notre principal partenaire en la matière.

Enfin, j'aborde la question des repères. J'ai décrit les priorités de ma mission. La mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) fait maintenant partie d'un effort déployé conjointement avec les institutions provisoires.

Nous sommes en train de transférer nos responsabilités aux institutions mêmes qui s'emploient actuellement à mettre en place une autonomie substantielle. Ceci va nous rapprocher de l'étape au cours de laquelle il sera temps de commencer le processus politique conçu afin d'assurer le statut futur du Kosovo. Ce sera l'une des mes principales responsabilités, comme le prévoit le paragraphe 11 e) de la résolution 1244 (1999).

Mais permettez-moi de dire qu'il est manifeste que le moment approprié n'est pas encore venu. La société et les institutions du Kosovo devront prouver qu'elles sont prêtes pour ce processus – sans préjuger de son issue. Nous devons leur faire comprendre clairement ce que l'on attend d'elles. C'est la raison pour laquelle je mets sur pied un processus de repères. Ces repères doivent être atteints avant de lancer le débat sur le statut, conformément à la résolution 1244 (1999).

Les repères sont les suivants : existence d'institutions efficaces, représentatives et opérationnelles; application de la primauté du droit; liberté de mouvement pour tous; respect du droit de tous les Kosovars de rester ou de rentrer au Kosovo; développement d'une base solide permettant une économie de marché; mise en place d'un dispositif de protection précis de la propriété privée; dialogue normalisé avec Belgrade; réduction et transformation du Corps de protection du Kosovo en harmonie avec son mandat.

Avec votre permission, Monsieur le Président, et à la suite de mon intervention, je ferai distribuer aux Membres du Conseil une brève illustration de la logique dont s'inspirent ces repères.

Ces repères définissent nos attentes à l'égard des dirigeants du Kosovo et du public. Ils reflètent les principes et les priorités énoncés dans l'accord de coalition signé le 28 février par les partis politiques qui constituent le Gouvernement. En encourageant le débat public, nous pouvons aussi obtenir un soutien reposant sur une large assise afin de mettre en place les réformes nécessaires.

Atteindre ces repères est un objectif en soi. Le Kosovo ne pourra progresser vers une société équitable et juste que lorsque ces conditions préalables minima seront remplies et que lorsque les changements intervenus au sein des institutions seront viables à long

terme sans bénéficier même d'une présence internationale.

Je propose ceci au Conseil en tant que stratégie de sortie qui, en réalité, est une « stratégie d'entrée » dans le processus d'intégration européen. Les repères complètent les conditions préalables auxquelles le Kosovo doit satisfaire afin de pouvoir faire partie intégrante du processus de stabilisation et d'association.

Je compte sur le soutien du Conseil de sécurité afin de mettre en oeuvre cette stratégie. Mais, outre un soutien politique, j'aurai aussi besoin d'un soutien technique et financier continu. Ceci est fondamental si nous voulons atteindre nos priorités. Oui, nous allons certes devoir réduire notre engagement, mais pas à un moment où il est important pour nous de tirer parti de nos activités passées. Je suis préoccupé par la réduction anticipée et prématurée du budget affecté au maintien de la paix au Kosovo. Étant donné le marathon que nous avons couru au Kosovo depuis 1999, il serait tragique que nos efforts faiblissent alors que nous sommes si proches de la ligne d'arrivée.

Les prochaines étapes du transfert de l'autorité ne réussiront qu'avec l'aide du Conseil, et ce n'est que grâce à son soutien que le Kosovo va pouvoir développer un dialogue normalisé ainsi qu'instaurer de véritables relations avec Belgrade et ses voisins.

Plus nous investissons maintenant, et plus nous laisserons derrière nous une société stable, durable et équitable. Est-ce que nous pouvons nous permettre de ne pas assurer les retours? N'oubliez pas qu'un Kosovo stable est un élément fondamental permettant d'assurer une région stable. Plus le Conseil nous accordera son appui à l'heure actuelle, plus rapidement nous pourrons réduire les dépenses et le personnel international.

Les Membres du Conseil se sont rendus au Kosovo à deux reprises. Ils ont vu ce pays se développer. Là où il n'y avait que des décombres, il y a maintenant des routes, des écoles et des hôpitaux. Là où sévissait l'anarchie, il y a aujourd'hui des institutions qui sont dotées d'un mandat qui leur a été confié démocratiquement. Ceci a été réalisé grâce à notre présence internationale et aux fonds que nous y avons investis. J'aimerais inviter le Conseil à revenir au Kosovo afin de constater ce qui a pu être réalisé grâce à son intervention.

Nous devons terminer le travail que nous avons commencé ensemble. Il faudra encore du temps, mais la phase actuelle est une phase déterminante.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la République yougoslave constituante de Serbie et Président du Centre de coordination de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

M. Čović (Yougoslavie) (*parle en serbe; interprétation fournie par la délégation*) : Avant de m'adresser au Conseil, je voudrais présenter mes félicitations à M. Kouchner, qui a beaucoup contribué au processus de réconciliation entre les différents groupes ethniques au Kosovo-Metohija.

Il existe une province sur notre planète où le vieil adage selon lequel la violence va toujours de pair avec la peur se confirme de façon dramatique. Cette province s'appelle le Kosovo-Metohija.

Il y a une ligne d'autobus au Kosovo-Metohija qui n'a pas d'horaire. Pour la sécurité des passagers, les dates et heures de départ ne sont pas précisées, non plus que celles d'arrivée. Les députés de la Coalition serbe pour le retour au Kosovo (*Koalicija Povratakse*) se rendent à l'Assemblée du Kosovo-Metohija en blindés, accompagnés d'une forte escorte internationale. En fin de compte, le choix du moment de leur arrivée et la longueur de leur séjour à Pristina ne dépendent pas d'eux, mais du bon vouloir de la KFOR et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Les autorités de Serbie et de Yougoslavie, l'État dont fait partie le Kosovo-Metohija, doivent communiquer trois jours à l'avance tous les renseignements sur leurs déplacements vers la province, car il faut ce temps pour les préparatifs et vérifications nécessaires et pour des mesures de sécurité complexes. Parfois, la MINUK et la KFOR décident unilatéralement que cela ne leur convient pas.

Le Kosovo-Metohija est donc le seul endroit dans l'ancienne République socialiste fédérale de Yougoslavie où les personnes n'ont pas de liberté de mouvement et où on maintient à dessein et constamment l'insécurité et la peur de la violence et de la mort. Il serait injuste de dire que les conditions actuelles sont pires que celles du passé. Je tiens tout de suite à souligner mon respect profond et authentique

pour les efforts et les résultats de la MINUK et de la KFOR, dans des circonstances très difficiles.

Encore une fois, je voudrais saisir l'occasion pour exprimer tout mon soutien à M. Michael Steiner et aux autres médiateurs et protecteurs internationaux. Je veux assurer encore une fois au Conseil que la Serbie et la Yougoslavie feront tout pour favoriser le processus de réconciliation interethnique au Kosovo-Metohija.

Nous avons démontré la vérité de nos intentions en normalisant nos relations avec tous nos voisins, en coopérant avec le Tribunal de La Haye et en améliorant considérablement l'environnement politique et les relations interethniques dans le sud de la Serbie, tant entre les communautés serbo-albanaises multiethniques que dans les agglomérations à majorité albanaise. Sur un total de 12 500 personnes déplacées, près de 10 000 réfugiés albanais ont déjà réintégré cette région du pays.

Nous avons également prouvé le sérieux de nos intentions en encourageant et en appuyant une vigoureuse campagne d'inscription et de participation des Serbes aux élections du 17 novembre 2001, en exhumant tous les charniers en Serbie même, en ouvrant un laboratoire ADN à Belgrade – en coopération avec la Commission internationale des personnes disparues – et en procédant au transfert rapide vers le Kosovo-Metohija des prisonniers albanais de souche des centres de détention en Serbie. Bien que nous ayons signé un accord précis sur le transfert des détenus serbes, pas un seul n'a encore été transféré des prisons du Kosovo-Metohija vers celles de Serbie.

Je voudrais également porter à votre attention d'autres faits alarmants. De l'argent provenant de la prostitution et du trafic de drogue, d'armes et de la traite des personnes continue de circuler. Aucune mesure, même symbolique, n'a été prise pour faciliter le retour de 250 000 personnes déplacées et réfugiées vers le Kosovo-Metohija. En outre, la conférence des donateurs, qui devait se pencher sur cette question, a été reportée.

Avant les élections au Kosovo-Metohija, au moment où le Document commun a été signé, la communauté internationale paraissait énergiquement et enthousiastement acquise à un plan de retour rapide des personnes expulsées et déplacées. Malheureusement, cet enthousiasme n'a pas tardé à s'émousser peu après les élections et le nouveau Gouvernement kosovar n'a pas affecté un seul euro ou dollar au retour des réfugiés.

On n'a guère essayé de préserver ou de protéger les biens. Le retour des personnes déplacées et des réfugiés ne peut pas se limiter au territoire au nord de Mitrovica ou à quelques enclaves. Il est essentiel qu'il y ait également des retours dans les villes et que les biens dont certains groupes d'Albanais de souche ont tiré d'énormes profits soient restitués à leurs propriétaires légitimes, tant serbes que non albanais. En outre, il est impardonnable qu'on ait fait si peu pour jeter la lumière sur le sort de 1 300 personnes enlevées ou disparues.

La MINUK a la responsabilité historique de régler ces questions et autres. Elle doit continuer à préparer les Albanais de souche au dialogue. Mais, elle doit aussi travailler avec les Serbes et malheureusement cela n'a pas été le cas. Il existe une démocratie à Belgrade, ainsi que des institutions d'administration autonome démocratiques à Pristina, mais il n'y a pas de dialogue.

Je vois des explications logiques à cette impasse tragique dans le fait que l'extrémisme a été écarté partout dans l'ex-Yougoslavie, sauf au Kosovo. Les idées d'une grande Serbie et d'une grande Croatie ont été abandonnées et réprimées. Mais, on n'a jamais renoncé à cette idée d'un autre grand pays ethniquement pur dans la région : ce projet contre l'Europe et contre la civilisation a été préservé et renforcé par la présence des médiateurs internationaux. L'extrémisme au Kosovo-Metohija est une force extrêmement puissante, et parfois les extrémistes eux-mêmes sont au pouvoir. Sinon, nous aurions eu le bilinguisme, la tolérance interethnique, une police impartiale et une magistrature indépendante.

D'aucuns diront qu'on ne peut améliorer en un jour ou une année des conditions qui se sont dégradées pendant si longtemps. J'en conviens, mais je ne trouve aucun réconfort dans l'analyse de la situation au Kosovo-Metohija aujourd'hui. Parfois, il me semble que ce qui semble positif ne l'est en fait pas. Comme on l'a signalé, moins de meurtres et d'attaques contre les Serbes et autres non-Albanais ont été commis l'an dernier que celui d'avant. À la différence de certains de mes interlocuteurs, je souligne que cela n'est que la conséquence du fait que les Serbes et les autres communautés non albanaises ont été obligés de vivre

dans des enclaves et des ghettos et qu'ils ont appris à éviter les dangers.

Pour ce qui est de trouver une solution à la question sécuritaire au Kosovo-Metohija, nous ne pouvons pas procéder à des évaluations sur la base du nombre d'incidents à cet égard. Nous devons par contre regarder les progrès réalisés au niveau de la pleine liberté de mouvement. La réduction du nombre des attaques contre les Serbes, les Turcs, les Romas, les Goranis et autres non-Albanais n'a pas ramené les personnes déplacées ou expulsées. Cela s'explique directement par le fait que la MINUK et la KFOR ont limité la liberté de déplacement et le retour des réfugiés pour éviter des incidents sécuritaires.

Je suis très inquiet de la situation à Mitrovica, qui découle des craintes des Serbes pour leur existence ainsi que d'une méfiance profonde entre les ethnies. Aux fins d'améliorer encore le dialogue entre Belgrade et Pristina, nous avons offert au chef de la MINUK, M. Steiner, un projet d'accord sur les principes pour résoudre la crise dans le nord du Kosovo-Metohija. Après avoir lu le texte, les membres du Conseil verront que nous avons appuyé notre politique et notre stratégie sur des compromis durables et sur le respect des intérêts de toutes les parties au conflit.

Les solutions improvisées ou imposées se sont avérées désastreuses pour les Balkans. Ne récidivons pas. La résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité n'a pas été rédigée à la seule intention des Albanais de souche, pour leur protection ou l'amélioration de leur situation au Kosovo-Metohija; elle intéresse aussi les Serbes et toutes les autres ethnies. Jusqu'à présent rien n'indique que les Albanais vont également être traduits en justice pour les meurtres qu'ils ont commis contre ceux qui ne partageaient pas leur religion ni leur groupe ethnique, pour s'être approprié les biens de leurs voisins, pour avoir détruit le patrimoine culturel serbe ou pour avoir procédé au nettoyage ethnique du Kosovo-Metohija.

L'extrémisme albanais s'empresse à présent de représenter le Kosovo-Metohija comme une île sur sa carte ethnique, isolée du reste de la région et peuplée uniquement d'Albanais de souche. Les dirigeants albanais de souche qui, sous le gouvernement de Slobodan Milosevic, avaient un prétexte et une excuse pour vouloir faire sécession, continuent également à refuser le dialogue avec les nouvelles autorités démocratiques de Belgrade comme s'ils avaient la nostalgie de l'ancien régime. Il est impossible de trouver un seul panneau en langue serbe en dehors des enclaves serbes du Kosovo-Metohija, et je me demande si ce serait là la conséquence de l'européanisation proclamée que nous attendons.

Je voudrais assurer les membres que cette situation ne favorise pas les forces démocratiques en Serbie et au Monténégro – bien au contraire. Des personnes ayant appartenu à l'ancien régime montrent maintenant du doigt la situation au Kosovo-Metohija et disent : voilà comment vous êtes récompensés de toute la tolérance dont vous avez fait preuve et des concessions que vous avez faites.

Comme j'ai indiqué ce dont nous, les Serbes – ainsi que tous les citoyens de la Serbie et du Monténégro – ne voulons pas parce que cela nous inquiète, il serait bon de dire ce que nous voulons et ce que nous espérons.

Nous voulons voir mettre un terme aux stéréotypes qui apparaissent dans les médias et qui décrivent les Serbes comme une menace à la paix de l'Europe et du monde. Nous reconnaissons que l'ancien régime a fait d'énormes erreurs et nous nous efforçons d'expliquer à quel point il est difficile de supporter le fardeau de cet héritage.

Nous voulons que la communauté internationale adopte une position claire et indique que le nouveau Kosovo-Metohija ne doit pas se fonder sur le nettoyage ethnique et une société dans laquelle les activités criminelles sont très répandues. Nous reconnaissons que maintenant la MINUK et la KFOR ont la responsabilité de la paix et de la stabilité sur le territoire du Kosovo-Metohija et nous n'allons prendre aucune initiative qui pourrait causer l'échec de l'idée d'une province au caractère multiethnique.

Nous sommes prêts à appuyer l'idée de la création d'entités au Kosovo-Metohija, conformément au modèle de la Bosnie-Herzégovine, mais seulement si l'on estime que cette idée, en tant que mesure transitoire, facilitera la mise en place d'une administration autonome locale et la protection des minorités ainsi que le retour à grande échelle des personnes déplacées et des personnes qui ont été expulsées. Nous nous y opposerons de toutes nos forces si l'on estime, de manière générale, que cela deviendrait une entrave à la multiethnicité de la province et déboucherait sur une partition territoriale.

Nous maintenons, comme toujours, notre ferme opposition à toute partition du Kosovo-Metohija.

Nous ne voulons pas que nos voisins nous considèrent comme une menace ou un danger. Nous voulons qu'ils nous considèrent comme des amis, prêts à leur apporter une aide de bonne foi.

La résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité portant sur le Kosovo-Metohija prévoit que la province jouira d'une « autonomie substantielle ». Nous ne concevons pas cette « autonomie substantielle » sous forme d'une communauté monoethnique, séparée par une muraille des autres pays de la région. Cette communauté monoethnique, arrachée à son cadre naturel, constituerait un précédent dangereux qui ferait monter l'insécurité et le mécontentement des populations et des nations des Balkans à un degré déplorable. Cette communauté augmenterait considérablement le niveau d'insécurité et compromettrait l'intégration régionale et européenne en cours et future.

Nous considérons que cette « autonomie substantielle » entre dans le cadre d'un État stable et démocratique de Serbie et de Monténégro, qui, intégré dans les organisations et les initiatives régionales et européennes, constituera un facteur clef ainsi qu'un pilier de paix et de stabilité dans les Balkans.

Récemment, au cours de deux conférences internationales qui se sont tenues à Belgrade, j'ai parlé des conditions que nous devons remplir pour parvenir à la paix dont nous avons parlé et rêvé à tant de reprises. J'ai dit qu'aucun des conflits des Balkans ne doit être considéré séparément mais doit être considéré dans le contexte des processus et des problèmes régionaux.

Le Kosovo-Metohija, qui est le foyer d'agitation le plus important et le plus dangereux, doit être replacé dans une perspective régionale, car seule une telle démarche permettra de parvenir à la stabilité. Si c'est la démarche inverse qui est adoptée – si l'on s'intéresse à la région du point de vue du Kosovo – il sera impossible de régler le problème dans son intégralité et cela ne sera donc pas constructif. Pis encore, cela pourrait s'avérer contre-productif. Il est impossible de définir le statut du Kosovo-Metohija sans tenir constamment compte de l'incidence que pourrait avoir toute résolution sur la préservation de l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine, et sur la paix en Serbie, au Monténégro et en Macédoine.

C'est dans les compromis et dans la stabilité durable qu'il faut chercher la solution de tous les problèmes régionaux. Toutes les parties au conflit doivent donc renoncer à leurs objectifs maximalistes. Aucune partie au conflit ne saurait tout avoir et aucune partie ne devrait non plus tout perdre.

Il faut éliminer la possibilité même d'une bataille pour les territoires et encourager une bataille pour les droits. Le droit des populations de travailler et d'avoir un revenu, de développer leur langue et leur culture, de vivre en paix, dans leurs foyers et sur leur terre, devant l'âtre de leurs ancêtres, et auprès des monuments historiques et culturels dont ils sont incontestablement les héritiers.

J'ai demandé également qu'une démarche commune soit adoptée pour les pays de la région afin de régler comme il se doit la question de la paix et de la stabilité régionales. Je pense qu'une telle démarche constituerait une mesure intérimaire qui permettrait à tous les membres de se préparer à remplir les conditions requises pour adhérer à l'Union européenne.

Enfin, j'ai dit qu'il était nécessaire d'élaborer immédiatement un plan définissant une série précise de mesures à prendre dans les mois et années à venir afin d'instaurer une paix permanente et durable dans la région.

J'ai fait toutes ces propositions et toutes ces observations car je pense que nous devons faire preuve de la plus grande prudence dans nos efforts pour améliorer la situation au Kosovo-Metohija le plus rapidement possible. Certains groupes et organisations internationales ont proposé leurs « bons offices » sans faire preuve de cette prudence. Ils agissent comme si le 5 octobre 2000 ne s'était jamais produit, comme si rien n'avait changé à Belgrade et comme si Milosevic ne se trouvait pas à La Haye. Dans cet esprit, certains ont récemment présenté une proposition consistant à offrir l'indépendance sous condition au Kosovo-Metohija.

Le monde entier a donné son appui aux changements démocratiques survenus en Yougoslavie et en Serbie, au fait que la Yougoslavie a regagné les institutions internationales et a applaudi au fait que les nouvelles autorités étaient prêtes à chercher une solution aux problèmes de l'ex-Yougoslavie dans la paix, par le biais du dialogue et de la tolérance, en respectant pleinement les intérêts des autres et en protégeant leurs propres intérêts. Si l'on accordait l'indépendance au Kosovo, quelle que soit la nature de

cette indépendance et qu'elle soit conditionnelle ou non, on ne ferait aucun cas des préoccupations des Serbes et des Monténégrins et on s'en prendrait aux Serbes pour tout ce qu'ils ont fait récemment afin de devenir membres de la famille des nations.

Les Nations Unies ont pour tâche d'engager un dialogue sans imposer de solutions définitives et elles en sont entièrement capables. Elles ont le pouvoir de faire en sorte que ce dialogue soit constructif et salutaire et que ceux qui y participeront soient qualifiés.

Je voudrais signaler qu'en annexe à ma déclaration vous trouverez les « Principes d'un programme de retour des personnes déplacées du Kosovo-Metohija », le « Rapport sur la destruction du patrimoine culturel du Kosovo-Metohija » et une lettre adressée par les Serbes du Kosovo-Mitrovica au Conseil de sécurité.

M. Strømmen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport très honnête ainsi que le Représentant spécial pour les informations intéressantes dont il nous a fait part sur la situation au Kosovo. Nous attendons depuis longtemps avec intérêt cette première rencontre avec M. Steiner au Conseil. Nous nous félicitons également de la présence parmi nous du Premier Ministre adjoint Čović ainsi que de son exposé.

La Norvège souhaite redire son plein soutien aux priorités de la mission du Représentant spécial s'agissant du développement économique, de la lutte contre le crime et la violence et de la création d'une société juste et sûre pour toutes les communautés. Nous nous félicitons par ailleurs des efforts qu'il déploie en vue de définir les critères qui nous ont été distribués aujourd'hui. Nous nous félicitons des progrès réalisés en ce qui concerne la formation de structures administratives et politiques des institutions provisoires d'administration autonome. Ceci est essentiel au succès de la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) qui suppose à la fois la possibilité et la volonté de toutes les communautés de participer aux structures du Kosovo.

L'accord assurant la participation de la Coalition Povratak aux institutions illustre également les avantages que l'on peut tirer d'une étroite collaboration entre la MINUK et Belgrade. Nous louons les efforts de MM. Steiner et Čović en la matière.

Une structure gouvernementale démocratique et efficace au Kosovo nécessite également une fonction publique multiethnique. Mais le recrutement des minorités demeure entravé par des préoccupations sécuritaires. Il est inacceptable qu'une sécurité insuffisante pour les minorités continue d'avoir des répercussions négatives sur la normalisation de la vie quotidienne ainsi que sur la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999). Des efforts concertés sont indispensables pour surmonter ces obstacles.

La Norvège condamne les violences récentes au nord de Mitrovica et les attaques contre les représentants de la MINUK, de la police et de la KFOR. La situation à Mitrovica est complexe. Les extrémistes ne doivent pas être en mesure de saper la coopération entre la population du Kosovo et la communauté internationale. La MINUK et les institutions du Kosovo doivent renforcer leur coopération avec les forces modérées démocratiquement élues de la partie serbe du Kosovo. Belgrade doit jouer un rôle constructif en la matière.

Il convient de renforcer le respect de l'ordre public au Kosovo. Ceci ne concerne pas que les minorités. C'est une question civique qui touche toutes les couches de la population. Nous exhortons les dirigeants élus du Kosovo à rejeter publiquement les discours haineux et toutes autres formes d'incitation à l'intolérance et à la violence ethniques. Une sécurité durable, la liberté de mouvement et une société multiethnique ne peuvent en définitive être créées que par le peuple du Kosovo lui-même.

La Norvège appuie à fond les mesures prises par M. Steiner en vue de lutter plus efficacement contre la criminalité organisée au Kosovo. Celle-ci, y compris la traite des humains et le trafic des stupéfiants et des armes restent très préoccupants, non seulement pour le Kosovo mais pour la région et toute l'Europe.

Le retour des personnes déplacées et des réfugiées demeure un problème considérable. Les conditions nécessaires à un retour durable doivent être mises en place. Le courage et les qualités des dirigeants politiques y sont liés. La Norvège tient à souligner l'importance des activités réalisées par le Housing and Property Directorate à Pristina. Ses efforts pour régler tous les différends sur les biens faciliteront grandement les rapatriements et méritent le soutien financier et politique de la communauté internationale.

La Norvège se félicite de l'adoption par Belgrade d'une loi sur la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Nous espérons que les mesures nécessaires à l'application de la loi seront prises au plus vite. La réconciliation et la tolérance mutuelle dépendent de la volonté d'affronter le passé. La présentation récente du rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe intitulé *As Seen, As Told*, représente un pas en avant à cet égard. Ce rapport fait état des crimes et des violations des droits de l'homme commis au Kosovo d'octobre 1998 à octobre 1999.

La Norvège est convaincue qu'une coopération étroite entre la MINUK, les institutions provisoires du gouvernement autonome et les autorités de Belgrade est fondamentale pour la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999). Cette relation doit être renforcée en faisant notamment progresser les questions abordées dans le Document commun. La Norvège se félicite du transfert récent par Belgrade de détenus albanais du Kosovo. Nous espérons maintenant que tous les intéressés redoubleront d'efforts pour dépister les nombreuses personnes disparues.

S'agissant du contexte plus large, la Norvège voudrait réaffirmer que l'évolution de la situation au Kosovo ne peut être considérée séparément de celle des pays voisins. Nous nous félicitons donc de tous efforts consentis en vue de renforcer le dialogue et la coopération régionaux entre le Kosovo et la République fédérale de Yougoslavie et ses voisins, notamment dans le contexte de la lutte contre la criminalité organisée.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie infiniment Michael Steiner pour son excellent premier exposé au Conseil. Nous nous réjouissons également d'avoir parmi nous le Premier Ministre adjoint Čović. Nous avons été particulièrement heureux de voir Bernard Kouchner écouter le premier exposé de M. Steiner et j'espère que la délégation française lui transmettra notre reconnaissance.

Le représentant de l'Espagne parlera plus tard au nom de l'Union européenne et je m'associe pleinement à l'intervention qu'il va faire.

Parlant pour le Royaume-Uni, je me réjouis particulièrement du rapport du Secrétaire général et, au nom du Gouvernement britannique, j'appuie fermement ses conclusions. Des faits nouveaux très positifs sont survenus à la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo et au Kosovo pendant la période en question et nous reconnaissons que des progrès très importants ont été faits.

Je tiens également à féliciter Michael Steiner pour son excellent début de représentant spécial. Nous appuyons à fond ses priorités pour la MINUK. Le renforcement de l'ordre public, le progrès économique et la création d'une société sûre pour toutes les communautés sont manifestement importants et même vitaux pour l'évolution du Kosovo en une société prospère, tolérante et tournée vers l'avenir.

Nous appuyons également très fermement les travaux de M. Steiner pour définir des repères afin d'évaluer les progrès dans des domaines critiques. C'est tout à fait conforme à l'approche suivie dans le contexte d'autres opérations du maintien de la paix de l'ONU, notamment leur présence après l'indépendance au Timor oriental. Nous nous en félicitons et estimons que cela illustre bien les meilleures pratiques de gestion.

Mais au Kosovo, le tracé d'un itinéraire politique et économique pour la MINUK et les institutions provisoires du gouvernement autonome constitue un pas dans la bonne voie. Cet itinéraire permettra aux élus du Kosovo de créer un gouvernement efficace qui oeuvrera pour tous les citoyens. Avec notre appui et encouragement, comme il le faut, ils seront en mesure d'assurer durablement la sécurité, la démocratie et la prospérité au Kosovo en respectant la primauté du droit, en développant la coopération avec Belgrade et avec d'autres acteurs de la région.

Nous tenons également à appuyer les propositions du Représentant spécial visant à renforcer au Gouvernement la représentation des minorités aux niveaux politique et officiel bien que nous soyons déçus par le retard persistant dans la désignation du ministre de la communauté serbe qui fera partie du gouvernement autonome du Kosovo en dépit de la position courageuse adoptée par les dirigeants de la communauté serbe du Kosovo qui ont prôné l'engagement et la participation. Je tiens à souligner que ce retard nuit aux intérêts des communautés minoritaires du Kosovo.

Je me félicite également de l'engagement continu de M. Čović pour améliorer la situation au Kosovo. J'ai pris note du contraste marqué – et même parfois voulu – entre les deux déclarations que nous avons entendues aujourd'hui mais j'aimerais dire au Premier Ministre

adjoint Čović, qu'un travail d'équipe entre Belgrade, la MINUK et le gouvernement provisoire de Pristina est essentiel pour avancer dans des domaines fondamentaux pour toutes les communautés. Nous nous félicitons du dialogue qui se poursuit au Groupe de travail de haut niveau et surtout de l'utilisation accrue de sous-groupes qui pourraient faire avancer les choses le plus vite possible. Il importe que des progrès concrets soient réalisés rapidement dans tous les aspects du Document commun MINUK-République fédérale de Yougoslavie, surtout quant aux rapatriements dans la sécurité et aux personnes disparues. Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il s'agit d'un élément important pour rétablir la confiance entre les ethnies.

Le Royaume-Uni appuie à fond les efforts en faveur du retour des réfugiés et des personnes déplacées au Kosovo. En réponse à l'appel de M. Steiner pour un soutien et une assistance, je voudrais dire que le Royaume-Uni est plus que disposé à financer des projets favorisant ce processus et que nous attendons des propositions concrètes de la MINUK en la matière. J'encourage autant de partenaires que possible à s'associer à nous dans cet effort.

Comme le Représentant spécial, M. Steiner, nous demeurons préoccupés par les niveaux qu'atteignent la criminalité organisée et l'extrémisme. C'est un élément essentiel qui est susceptible de ralentir le développement économique et politique au Kosovo et qui pourrait aussi freiner les retours sur une grande échelle.

Je voudrais aussi exprimer ma préoccupation face aux attaques fondées sur des motifs ethniques qui continuent d'être commises au Kosovo et à la multiplication des actes de violence contre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force de paix au Kosovo (KFOR). Nous continuerons d'appuyer la mise en place de mesures énergiques par la MINUK et la KFOR contre ceux qui sont impliqués dans de telles activités.

Enfin, je voudrais souligner notre soutien aux efforts déployés en vue d'endiguer l'escalade de violence récemment survenue à Mitrovica. Tous ceux qui sont directement concernés, y compris la MINUK et Belgrade, doivent rapidement trouver une solution pour que la MINUK continue d'assumer la responsabilité d'administrer l'ensemble du Kosovo tout en assurant la protection adéquate des intérêts des Serbes au niveau local.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : D'emblée, la délégation de la République arabe syrienne voudrait vous adresser ses remerciements, Monsieur le Président, pour avoir convoqué cette séance publique en vue de débattre des faits nouveaux survenus au Kosovo. Nous voudrions saluer la présence parmi nous de M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la République yougoslave de Serbie. Nous nous félicitons également de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous souhaitons également la bienvenue à M. Steiner, dont nous avons trouvé très riche d'informations l'exposé sur les faits nouveaux survenus depuis qu'il est devenu Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, en février 2002.

Comme je l'ai dit, la délégation syrienne se félicite du rapport du Secrétaire général qui contient des informations concernant les nombreux faits nouveaux positifs survenus au Kosovo. Le plus important de ces faits a été la constitution au Kosovo, le 28 février 2002, d'un gouvernement de coalition dirigé par M. Bajran Rexhepi et M. Ibrahim Rugova en sa qualité de Président du pays. Grâce à la constitution du Gouvernement, de nombreuses institutions provisoires ont été transformées en ministères spécialisés. Depuis leur création, ces ministères se sont réunis à plusieurs reprises sous l'autorité du Premier Ministre afin de traiter des priorités à long terme, et un budget spécial a d'ailleurs été affecté à leurs travaux. Le nouveau Gouvernement a souligné la nécessité de créer des emplois et a confirmé le fait qu'il était nécessaire d'assurer l'inclusion de toutes les communautés aux structures de développement du pays.

Ma délégation se félicite des efforts déployés par les autorités du Kosovo en vue de mettre en place une fonction publique multiethnique avec un pourcentage acceptable de représentants des minorités ethniques, allant de 10 à 25 %, et dont la plupart des membres seront issus des couches défavorisées. Cette observation s'applique aussi au niveau local, où nous constatons que moins de 10 % des employés appartiennent à des minorités. Ma délégation appuie le mécanisme qui a été mis sur pied pour faciliter la participation des minorités ethniques à la fonction publique. Cela pourrait se faire en mettant à la

disposition des minorités des moyens de communication et en assurant leur sécurité et leur protection. Cela a incité les minorités ethniques à présenter des candidatures aux postes de la fonction publique ouverts dans les nouveaux ministères.

La Syrie se félicite également des efforts déployés afin de faciliter le retour de tous les divers groupes ethniques et des personnes déplacées. Nous sommes encouragés par l'initiative qu'a prise le Gouvernement du Kosovo de jeter les bases d'un progrès économique et par les efforts que déploie la MINUK pour créer un climat propice, conformément à la résolution 1244 (1999), à attirer les investissements et à renforcer le commerce international, ce qui débouchera sur une amélioration du niveau de vie au Kosovo, le plus bas de toutes les régions d'Europe. Toutefois, nous devons également, dans ce contexte, lutter contre la criminalité économique qui fait obstacle au processus de développement au Kosovo, à savoir le marché noir géré par des groupes criminels organisés.

Bien que la situation sécuritaire se soit récemment améliorée au Kosovo, il reste que des actes de violence et criminels continuent d'être de temps à autre commis contre la KFOR et contre les forces de police de la MINUK. Il est nécessaire de lutter contre ces actes de violence illégaux commis dans le cadre de la criminalité organisée, susceptibles de susciter des troubles et de déstabiliser le Kosovo. L'amnistie qui a été accordée contre la remise des armes constitue une mesure importante qui permettra à la KFOR et à la police de la MINUK de recueillir les armes et d'empêcher leur acquisition illégale par des groupes criminels organisés, qui tentent de saper le climat de stabilité et de sécurité qui règne jusqu'ici au Kosovo.

Nous voudrions souligner ici qu'il importe de créer toutes les conditions nécessaires pour assurer le retour des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que l'inclusion des divers groupes ethniques à tous les aspects de la vie au Kosovo.

Nous voudrions aussi souligner une fois encore qu'il importe que la Mission des Nations Unies, Belgrade et Skopje continuent de coopérer afin de parvenir à un accord sur la démarcation de la frontière avec les deux pays, conformément à l'accord signé par les deux parties.

Ma délégation appuie les diverses observations contenues dans le rapport du Secrétaire général. Nous appuyons également les efforts de M. Steiner visant à réaliser des progrès dans les domaines importants de la primauté du droit, des institutions démocratiques, de l'économie, de la liberté de mouvement et du retour des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés, ainsi qu'à instaurer la stabilité régionale dans la région des Balkans.

Pour terminer, ma délégation se félicite de l'adoption par le Conseil, avant la fin de la journée, du projet de déclaration présidentielle sur le Kosovo dont nous sommes saisis.

M. Aguilar Zínser (Mexique) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je voudrais m'associer aux délégations qui ont pris la parole avant moi pour remercier M. Michael Steiner, Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, pour sa présence parmi nous ainsi que pour les informations qu'il nous a fournies. Nous le remercions également de la présentation qu'il a faite du rapport du Secrétaire général. Nous encourageons M. Steiner à continuer de travailler avec les mêmes diligence, dévouement et compétence aux fonctions qui lui ont été confiées par le Secrétaire général. Nous nous félicitons également de la présence parmi nous de M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la République de Serbie, et le remercions de sa déclaration.

Avec l'appui de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de paix au Kosovo (KFOR), la province s'est engagée dans une phase de consolidation de ses institutions et d'intervention active pour lancer et stabiliser le processus politique d'autonomie. Toutefois, les informations qui nous parviennent du Kosovo oscillent entre l'optimisme et le pessimisme. D'une part, nous constatons que des progrès ont été réalisés dans la consolidation du Gouvernement provisoire autonome; d'autre part, nous apprenons par ailleurs que les relations entre les minorités ethniques continuent d'être difficiles et que les progrès dans l'inclusion des diverses communautés minoritaires aux structures gouvernementales s'effectuent très lentement et sont parfois complexes et marquées par des conflits. Il semble parfois qu'il existe deux Kosovo : l'un évolue vers la civilité, la démocratie, la tolérance et le respect des droits de l'homme, ainsi que le rétablissement d'une vie normale, dans le respect du droit; et l'autre, qui se caractérise par la poursuite de frictions interethniques, le rejet et l'aggravation des différences. Tous ces éléments encouragent la violence et l'intolérance politique.

Le rapport du Secrétaire général et le rapport mensuel des Nations Unies sur les opérations de la KFOR appellent vivement notre attention par la clarté avec laquelle ils détaillent certains des cas de violence entre les groupes ethniques et contre le personnel de la MINUK. Dans ce contexte, le Mexique lance un appel aux autorités du Kosovo pour assurer la sécurité des fonctionnaires et du personnel internationaux qui se trouvent dans la région. Même si l'on peut trouver les individus coupables de chaque acte de violence, nous ne pouvons oublier que la priorité majeure est d'assurer la réconciliation entre tous les habitants de la province et l'intégration du Kosovo. La construction d'une société multiethnique et démocratique, où les minorités se sentent équitablement représentées, constitue certainement un élément essentiel du mandat de la MINUK et du travail de M. Steiner.

L'exclusion rendra le démocratie impossible, et elle ne peut que nourrir les conflits de demain. C'est la raison pour laquelle la réconciliation entre tous les Kosovars ne peut se faire que par une série d'actions fermes et consécutives, dont certaines exigent la continuité des autres. L'une de ces mesures est la tâche essentielle d'assurer le retour de plus de 200 000 réfugiés et personnes déplacées. À cet égard, nous encourageons la MINUK à progresser vers cet objectif, qui constitue l'une des responsabilités dont elle est chargée par le Conseil de sécurité, au titre de la résolution 1244 (1999).

Outre la violence politique, le Kosovo connaît les ravages du crime organisé. Ce dernier corrompt les institutions, sape le moral de la population et nourrit la méfiance. L'instauration de la primauté du droit au Kosovo est aussi une priorité. Dans ce contexte, le Mexique prend acte des progrès réalisés sur cette question et des décisions du Conseil de l'Atlantique Nord, en consultation avec les pays de la région, sur les mesures visant à renforcer la sécurité aux frontières et à lutter contre la contrebande dans les Balkans. La primauté du droit non seulement renforce les institutions et les personnes, mais promeut également la croissance économique, le développement et l'intégration sociale. Le Kosovo a besoin, non seulement d'une assistance, mais aussi d'investissements. Il est donc essentiel que la primauté du droit crée un climat de sécurité pour les investissements. Le Mexique prend acte de l'annonce qu'un organisme chargé de la privatisation sera créé.

La communauté internationale et plusieurs organisations internationales ont fourni des ressources au Kosovo, et lui ont apporté une volonté politique ferme et l'espoir de jeter les bases de la paix, de la compréhension et de la stabilité dans toute la région. Nous souhaitons tous voir un Kosovo prospère et démocratique qui respecte pleinement les droits de l'homme et soit dénué de préjugés et de violence. Le Mexique prend acte de la mise en place d'indices visant à évaluer les progrès obtenus dans la réalisation du mandat de la MINUK.

L'ONU et la communauté internationale, pleinement respectueuses des décisions des habitants de la province et en consultation avec les acteurs régionaux, doivent faire en sorte que les efforts de coordination entre toutes les parties concernées aboutissent à une paix durable dans la région.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Vice-Premier Ministre Čović de sa présence à cette réunion du Conseil ainsi que de sa déclaration. Nous remercions aussi avec chaleur le Représentant spécial M. Steiner de son exposé.

La délégation chinoise se félicite des récents progrès réalisés par le Gouvernement provisoire du Kosovo s'agissant d'inclure des représentants de divers groupes ethniques. Nous saluons l'attitude positive des minorités, y compris les Serbes, s'agissant de participer à la vie politique du Kosovo. Nous espérons que cela aidera le Gouvernement provisoire dans ses efforts pour créer une administration efficace et juste dans tout le Kosovo et assurer l'avènement progressif d'une société multiethnique dans le cadre du respect de la loi, avec l'assistance de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous pensons que le fait d'assurer les droits et intérêts fondamentaux, la liberté de mouvement et une vie normale aux groupes ethniques, en particulier aux minorités, représente un apport essentiel à la création d'une société régie par la loi. Nous espérons que la MINUK et le Gouvernement provisoire déploieront davantage d'efforts pour assurer la sécurité locale et améliorer les conditions de vie des minorités.

La délégation chinoise est préoccupée par la récente évolution de la situation à Mitrovica, dans le nord du Kosovo. Nous espérons que la MINUK prendra en charge cette situation de façon adéquate, en étroite consultation avec le Gouvernement de la

République fédérale de Yougoslavie. Les attaques visant le personnel des Nations Unies sont préoccupantes. Nous appuyons la MINUK dans son application intégrale de la résolution 1244 (1999). Toutes les parties et factions au Kosovo sont tenues de témoigner à la MINUK du respect et de l'esprit de coopération voulus dans leurs rapports.

Dans le même temps, nous sommes pleinement conscients des préoccupations légitimes des membres des divers groupes ethniques à Mitrovica. Nous espérons que les droits et intérêts de tous les groupes ethniques dans cette ville seront pleinement respectés et pris en charge avec équité. Nous espérons que la MINUK agira positivement pour répondre véritablement aux préoccupations des minorités, promouvoir la réconciliation ethnique à Mitrovica et créer les conditions favorables au retour des réfugiés, cela pour jeter les bases solides d'une société multiethnique et d'une stabilité à long terme dans la ville ainsi que dans l'ensemble du Kosovo.

La délégation chinoise apprécie les efforts positifs faits par la République fédérale de Yougoslavie en vue de régler le problème des prisonniers de guerre albanais. Nous espérons que le Document commun, signé par la MINUK et la République fédérale de Yougoslavie, sera effectivement mis en oeuvre.

Nous espérons également que la MINUK et la République fédérale de Yougoslavie continueront de renforcer leur coopération au plus haut niveau pour faciliter le règlement d'un certain nombre de problèmes, comme les personnes disparues, le retour des réfugiés et la stabilité aux frontières.

M. Yap Ong Heng (Singapour) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Vice-Premier Ministre, M. Nebojša Čović, ainsi qu'au Représentant spécial du Secrétaire général, que nous remercions respectivement de leur déclaration et de leur exposé très complets et instructifs. Avec l'excellent rapport du Secrétaire général sur le Kosovo, ces derniers constituent un cadre utile pour une analyse approfondie de l'application de la résolution 1244 (1999), conformément à la proposition que vous aviez faite, Monsieur le Président, lors de la séance publique sur le Kosovo du mois dernier et que nous avons appuyée.

Singapour est d'accord avec les trois priorités énoncées par M. Steiner pour le Kosovo : mettre en place les conditions d'un progrès économique; s'attaquer à la criminalité et à la violence; et créer une société juste et sûre pour toutes les communautés. À ce stade, ces priorités revêtent un rôle capital dans la poursuite de l'application de la résolution 1244 (1999). Elles font judicieusement fond sur les priorités identifiées par le précédent Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Bernard Kouchner, que nous avons eu l'honneur d'accueillir au début de cette importante séance.

Lorsqu'on analyse l'application de la résolution 1244 (1999), il faut se pencher sur les tendances apparues depuis l'adoption de la résolution. Nous notons avec plaisir les progrès notables enregistrés sur le plan politique, malgré des périodes difficiles de tension et d'impasse. Deux grands acquis politiques ont été obtenus depuis la prise de fonction de M. Steiner : la formation d'un Gouvernement de coalition et plus récemment l'accord visant à inclure un représentant serbe dans les institutions provisoires autonomes au Kosovo. Nous saluons l'action de M. Steiner en la matière, comme dans d'autres domaines prioritaires.

Nous constatons toutefois que malgré tous les efforts de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la KFOR, le nombre de retours de personnes déplacées issues de la communauté serbe kosovare et d'autres minorités reste bas, et que les agressions à caractère ethnique se poursuivent. Nous sommes particulièrement préoccupés par la montée des actes de violence contre des policiers de la MINUK et du Service de police du Kosovo.

Nous approuvons l'intensification des efforts de la MINUK et de la KFOR, qui doivent permettre de créer les conditions voulues pour le retour viable de ces personnes : une société vraiment ouverte dans laquelle toutes les communautés puissent vivre dans la liberté et dans la paix. Nous exhortons les institutions autonomes provisoires à appuyer ces efforts. Nous demandons également à tous les Kosovars de respecter la primauté du droit.

Le dialogue et la coopération entre la République fédérale de Yougoslavie, la MINUK et, depuis quelque temps, les institutions autonomes provisoires, qui sont impératifs pour que l'application de la résolution 1244 (1999) puisse se faire correctement, ont donné de bons résultats, avec notamment le transfèrement des prisonniers albanais du Kosovo par le Gouvernement

de la République fédérale de Yougoslavie vers les prisons de la MINUK.

Nous attendons avec intérêt de voir de nouveaux progrès sur la question des rapatriements, des personnes disparues et d'autres questions citées dans le Document commun signé par la MINUK et la République fédérale de Yougoslavie.

Nous saluons cette occasion qui nous est donnée aujourd'hui de participer au bilan de l'application de la résolution 1244 (1999). Même s'il ne s'agit pas d'un mécanisme d'examen régulier de la MINUK comme il en existe pour toutes les autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ces mises au point régulières du Conseil lui permettent d'examiner l'application des mandats que nous avons conférés à la MINUK et à la KFOR.

Comme nous l'avons dit précédemment, les examens périodiques sont un des moyens de suivre régulièrement la situation et d'imposer une certaine discipline au système, par l'analyse des progrès enregistrés en fonction des critères fixés. C'est avec plaisir que nous constatons, par conséquent, que dans son dernier rapport, le Secrétaire général a demandé au Représentant spécial de définir les critères permettant de mesurer les progrès réalisés dans les certains domaines critiques. Ces critères, comme le Secrétaire général l'a souligné, visent à fournir un plan d'orientations pour la MINUK et les institutions provisoires d'administration autonome.

Nous convenons avec le Secrétaire général que nous devons éviter de saper les acquis obtenus jusqu'à présent et que

> « un désengagement prématuré pourrait conduire à une vacance des pouvoirs et créer une instabilité dont profiteraient la criminalité organisée et l'extrémisme. » (*S/2002/436, par. 54*)

Munis d'un plan d'orientations clair, tous les protagonistes au Kosovo pourraient suivre une stratégie commune et complète pour leurs activités et leur assistance au territoire. Un ensemble de critères bien défini leur permettrait de suivre les progrès réalisés et d'adapter en conséquence leur participation et leur assistance. L'objectif, en définitive, doit être de créer un Kosovo viable qui puisse contribuer à la stabilité régionale.

Nous estimons qu'un aspect important de ce plan d'orientations pour le Kosovo consisterait à régler le statut définitif du territoire. Je me permets de rappeler ici le paragraphe 11 e) de la résolution 1244 (1999), où le Conseil de sécurité a décidé que la MINUK faciliterait un processus politique visant à déterminer le statut futur du Kosovo, en tenant compte des Accords de Rambouillet. Ces Accords demandent la convocation d'une réunion internationale trois ans après leur entrée en vigueur afin de définir un mécanisme de règlement définitif pour le Kosovo reposant sur la volonté de la population. Les Accords de Rambouillet ayant été signés le 18 mars 1999, ce délai est donc déjà dépassé. C'est notamment la raison pour laquelle il est encore plus urgent, dorénavant, de mettre en place un mécanisme permettant de définir le statut définitif du Kosovo. Le rapport de l'International Crisis Group en date du 1er mars 2002, intitulé « A Kosovo Road Map (I) : Addressing Final Status » déclare que

> « Le refus d'aborder la question du statut définitif du Kosovo contribue à perpétuer une situation intrinsèquement instable. Tant qu'on laisse libre cours aux craintes des Albanais et aux espoirs des Serbes quant à la réintégration finale du Kosovo à la Yougoslavie, les efforts déployés pour développer des relations normales entre les deux communautés, au sein du Kosovo comme entre le Kosovo et la Serbie, ne risquent guère d'être fructueux. Tant que cette question restera ouverte, chacune des deux parties continuera de voir dans l'autre une menace. Par conséquent, et la paix, encore fragile, et l'investissement important de la communauté internationale dans la province s'en trouvent menacés. En outre, tout espoir international d'un retrait du Kosovo se trouve ainsi voué à l'échec. »

Dans le rapport suivant, intitulé « A Kosovo Road Map (II) : Internal Benchmarks », l'International Crisis Group indique par ailleurs que :

> « Ces critères sont … indispensables pour une évaluation des progrès enregistrés sur le plan interne au Kosovo. Toutefois, s'il est inévitable, pour remplir ces critères, de modifier le calendrier de mise en oeuvre d'un statut définitif convenu, cela n'implique pas en revanche de retarder les décisions sur le statut ou de définir quelle forme celui-ci prendra. Le fait qu'il reste encore beaucoup à faire sur le plan intérieur n'est pas une raison de retarder l'examen officiel des

mérites relatifs des différentes options de statut définitif. »

Nous sommes d'accord avec la recommandation du Groupe, à savoir qu'il faut engager sans plus de retard le processus visant au règlement sur le statut définitif. Nous notons que M. Steiner estime que le moment n'est pas encore venu pour engager ce processus, mais il ne faut pas le retarder trop longtemps. Au minimum, le processus doit au moins être défini. Un mécanisme de règlement élaboré avec soin, en consultation avec toutes les principales parties prenantes au Kosovo, permettrait certainement de renforcer considérablement la confiance entre les parties au Kosovo – la Serbie, les Albanais du Kosovo et la minorité serbe sur le territoire.

Sans préjuger le statut définitif, le mécanisme serait pour les parties un guide clair sur l'issue possible de la question du statut définitif. La volonté politique des parties pourrait s'en inspirer pour faire fond sur les tendances positives et commencer de tracer l'avenir à long terme du Kosovo conformément à la résolution 1244 (1999).

Même si le Conseil de sécurité ne peut pas et ne doit pas définir pour l'instant le statut définitif du Kosovo, il ne doit pas non plus attendre pour mettre en place un mécanisme ou un processus de règlement, qui lèverait les incertitudes qui contribuent à perpétuer la tension et l'instabilité sur le territoire. Nous attendons avec intérêt de discuter de ce plan d'orientations pour le Kosovo.

M. Cunningham (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'aimerais m'associer à mes prédécesseurs pour souhaiter la bienvenue au Conseil au Représentant spécial, M. Steiner, ainsi qu'au Vice-Premier Ministre, M. Čović. Nous apprécions qu'ils soient présents à nos côtés pour ce débat et nous sommes heureux des résultats importants enregistrés par M. Steiner au cours de ses 10 premières semaines au Kosovo. La formation du Gouvernement kosovar provisoire et l'accord conclu au sujet de la participation des Serbes sont d'excellents acquis sur lesquels faire fond pour continuer de progresser.

Dans son excellent exposé, M. Steiner a souligné certaines réalisations très impressionnantes accomplies au cours des derniers mois et il a énoncé certaines idées pour l'avenir que nous trouvons tout à fait prometteuses et que nous appuyons avec force même si, bien entendu, il reste encore beaucoup à faire. Plus particulièrement, nous nous félicitons de la notion de critères et nous appuyons les efforts du Représentant spécial, M. Steiner, en faveur de la promotion de normes objectives de bonne gouvernance. À notre avis, ces critères ne sont pas liés à une issue politique quelconque, mais doivent être considérés par tous comme la façon de mesurer les progrès réalisés dans l'établissement d'institutions et de processus démocratiques, sécuritaires et économiques qui soient pleinement représentatifs et répondent aux besoins légitimes de tous les Kosovars. Je souscris pleinement à l'analyse de M. Steiner. Ces critères doivent constituer un objectif indépendant, nécessaire pour les Kosovars et, en fait, pour la stabilité et la réussite dans la région, quels que soient, au bout du compte, et bien plus tard, les résultats des discussions sur le statut définitif.

Nous sommes encouragés par le fait que le nouveau gouvernement ait réagi de façon positive. Les déclarations d'appui du Premier Ministre, M. Rexhapi, en faveur du retour des Serbes sont des signes prometteurs d'un engagement, parmi les dirigeants du Kosovo, en faveur d'une société multiethnique et démocratique telle que l'envisage la résolution 1244 (1999) et appuyée avec force par mon gouvernement.

Je voulais également relever la contribution du Vice-Premier Ministre, M. Čović, et le rôle très important et constructif qu'il joue en présentant le point de vue de son gouvernement sur le Kosovo. Nous voudrions demander au Ministre de faire savoir à ses autorités que nous allons continuer à appuyer la coopération entre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et Belgrade.

À cet égard, nous trouvons encourageant la relation de travail qui s'est développée entre le Représentant spécial, M. Steiner, et le Vice-Premier Ministre, M. Čović, en 10 petites semaines. Ils se sont déjà rencontrés plusieurs fois pour échanger leurs vues, et nous espérons que ce dialogue se poursuivra. Pour nous, c'est la meilleure recette pour éviter les malentendus et pour aider tous les intéressés à régler les difficultés à venir.

Le progrès sur la question du retour des détenus a été une bonne nouvelle, et nous espérons qu'on en fera encore davantage dans les mois qui viennent sur le retour des personnes déplacées et sur d'autres priorités énoncées dans le Document commun. J'ai noté

l'intention de M. Steiner de faire fond sur ce progrès et de cibler son activité sur les retours.

Notre désir de nous attaquer aux priorités serbes au Kosovo ne signifie pas toutefois que nous pensons qu'il y a accord entre les Serbes sur la façon d'aborder au mieux leurs priorités. Il y un grand nombre de points de vue au sein de la Coalition Povratak sur la façon de répondre aux préoccupations des Serbes. Certains pensent y parvenir en participant activement aux institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, alors que d'autres pensent que cela ne sera possible que s'il y a des institutions serbes parallèles. Certains pensent que pour renforcer la sécurité, il faut simplement respecter l'état de droit, et d'autres pensent qu'ils doivent se faire justice eux-mêmes dans la rue. Ce sont donc là des visions tout à fait opposées, et il n'y a aucun doute quant à la position que nous appuyons et encourageons.

J'évoque ce point eu égard aux troubles survenus à Mitrovica, le 8 avril, dans lesquels 20 policiers de la MINUK ont été blessés, dont au moins un gravement. Nous sommes opposés à toute tentative visant à simplifier les événements et à présenter ce qui s'est passé à Mitrovica comme représentant le point de vue des Serbes du Kosovo. Nous ne pensons pas que cela soit le cas. Les activités du « gang des ponts » ressemblent sans doute plus à des actions semblables menées dans le passé par des extrémistes albanais du Kosovo, qui ont également cautionné ou encouragé la violence et l'illégalité. Mais cette situation indique qu'il faut vraiment faire respecter l'état de droit, et bien que nous comprenions l'importance des enjeux politiques à Mitrovica, nous n'avons aucune tolérance pour toute attaque dont ferait l'objet le personnel des Nations Unies. Le respect de l'état de droit partout et par toutes les parties est absolument fondamental pour l'avenir, et nous sommes satisfaits d'entendre qu'au Kosovo, les dirigeants politiques serbes et albanais font valoir le même point de vue.

Mon gouvernement pense que la résolution 1244 (1999) et le cadre constitutionnel sont les meilleures garanties pour tous les Kosovars. Dans ce cadre, nous continuerons à appuyer les efforts dans plusieurs domaines – sécurité, réforme économique, droit des minorités, état de droit et liberté de circulation – qui doivent être réglés. Les progrès interdépendants sur tous ces fronts sont la meilleure voie à suivre pour toutes les communautés du Kosovo, et le Représentant spécial, M. Steiner, peut compter sur notre ferme appui dans ces domaines.

M. Levitte (France) : Bernard Kouchner, Ministre de la santé, qui fut le premier Représentant spécial au Kosovo, a tenu à saisir l'occasion de sa présence à New York pour le Fonds mondial pour la lutte contre le sida pour siéger au banc de la France et écouter les exposés du Représentant spécial et du Vice-Premier Ministre, M. Čović. Il souhaitait, par ce geste, marquer le soutien amical et déterminé de la France à son remarquable successeur, M. Michael Steiner. Ce geste est un symbole de la coopération franco-allemande pour aider le Kosovo à rejoindre l'Europe, ses valeurs, ses idéaux, dans la paix, la démocratie et le progrès.

La France s'associe à la déclaration que le Représentant permanent de l'Espagne fera plus tard au nom de l'Union européenne. Dans mon intervention, je mettrai l'accent sur les questions auxquelles nous attachons une importance plus spécifique à titre national.

Lors de notre débat, le 27 mars, plusieurs orateurs avaient exprimé leur intention de contribuer à une évaluation de l'action de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Michael Steiner, lui aussi, vient de s'engager dans cette entreprise en nous livrant ses commentaires éclairants.

Après moins de deux mois et demi passé à Pristina, le Représentant spécial peut déjà mettre à son actif des réussites importantes. Son rôle a été décisif pour surmonter une impasse politique persistante et permettre l'élection d'un président du Kosovo, ainsi que la constitution d'un gouvernement de coalition. Sous réserve de la nomination des derniers membres de l'équipe du Gouvernement autonome, les institutions de l'autonomie provisoire sont désormais en place. Par conséquent, les conditions nécessaires à une mise en oeuvre effective des dispositions du cadre constitutionnel de l'autonomie sont sur le point d'être réunies. Nous nous réjouissons des premières décisions prises par le Gouvernement autonome et encourageons les élus kosovars à exercer pleinement, dans le respect du droit, les pouvoirs qui leur ont été délégués par le cadre constitutionnel.

Nous savons gré au Représentant spécial d'avoir tracé le cap, en assignant à la MINUK et aux institutions autonomes des priorités claires pour assurer une pleine application du cadre constitutionnel,

conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999). Il convient de se concentrer sur la réalisation de ces tâches essentielles. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans son dernier rapport sur les activités de la MINUK, il serait utile de se donner les moyens d'évaluer précisément l'ampleur des progrès accomplis. Par ces critères, il s'agirait de mesurer le respect par les institutions provisoires des grands principes de démocratie, d'état de droit et de stabilité régionale posés par la résolution 1244 (1999) et le cadre constitutionnel, avec pour objectif d'encourager les nouveaux élus kosovars à poursuivre dans cette voie.

Par ailleurs, il est positif que le Représentant spécial et les autorités yougoslaves puissent développer un dialogue nourri sur les questions d'intérêt commun. Nous nous félicitons de la présence aux côtés du Représentant spécial d'un conseiller du chef du Gouvernement de l'autonomie provisoire à la dernière réunion du Groupe de travail de haut niveau. Ceci va dans le sens de l'instauration d'une relation de coopération confiante, que nous appelons de nos vœux, entre la MINUK et les institutions provisoires, d'une part, et les autorités de Belgrade, d'autre part. La mise en oeuvre du Document commun signé le 5 novembre entre M. Čović et M. Haekkerup doit se poursuivre. Ce document est une pierre de touche de l'application de la résolution 1244 (1999), à laquelle il est pleinement conforme.

Sur la base de ce texte, le Gouvernement yougoslave a pu décider le transfèrement au Kosovo des prisonniers albanais détenus en Serbie et leur placement sous le contrôle de la MINUK. Il convient d'étendre cette coopération fructueuse et d'appliquer pleinement les dispositions du Document commun. De nouveaux progrès substantiels sont indispensables, notamment à propos du retour des membres des communautés minoritaires et du rétablissement de leur liberté de mouvement, ainsi que sur le dossier des personnes disparues.

Au Kosovo, la primauté du droit, le développement économique et la création d'une société égale pour tous constituent des impératifs inextricablement liés. Il faut progresser de pair dans ces trois domaines, comme le Secrétaire général et son Représentant spécial y appellent. C'est nécessaire pour qu'un avenir multiethnique puisse être construit.

À Mitrovica, une approche globale a également été retenue, conformément à la stratégie exposée l'an dernier par M. Haekkerup devant le Conseil de l'Atlantique Nord. Cette approche, qui reçoit notre entier soutien, est la base sur laquelle repose l'action de la MINUK et de la KFOR dans cette municipalité. Elle a porté de premiers fruits, si l'on en juge par la réduction du nombre d'incidents au cours des derniers mois. Dans ce contexte, les récentes attaques contre la police de la MINUK doivent être condamnées. Tous ceux qui disposent d'une influence sur les principaux acteurs dans cette ville doivent en user pour faire cesser les intimidations et les violences, ainsi que pour obtenir le démantèlement des structures parallèles. D'une manière générale, nous encourageons toutes les communautés à respecter l'autorité de la MINUK dans tout le Kosovo. C'est dans leur intérêt et dans celui du déroulement pacifique du processus d'autonomie provisoire.

M. Rivas (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général pour le rapport qu'il nous a présenté sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ainsi que M. Steiner, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé. Depuis qu'il a pris ses fonctions le 14 février dernier, M. Steiner a déployé des efforts intenses pour faire avancer les priorités de la Mission en matière de développement économique, de lutte contre la criminalité et la violence, et de création d'une société juste et sûre pour toutes les communautés du Kosovo. Nous souhaitons la bienvenue à M. Steiner à l'occasion de son premier exposé au Conseil de sécurité.

Je suis aussi très heureux de souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil au Vice-Premier Ministre de la Serbie, M Čović, que nous remercions pour sa contribution fondamentale à ce processus ainsi que pour les informations qu'il nous a communiquées.

Le rapport du Secrétaire général met en lumière les efforts et les ressources que la communauté internationale a investis dans la création d'un système politique efficace, d'une économie viable et d'une société multiethnique, pacifique et respectueuse du droit au Kosovo. Il y a eu des progrès considérables dans la création d'institutions autonomes provisoires, ainsi que dans la formation d'un gouvernement de coalition et dans le fonctionnement de l'Assemblée. Avec beaucoup de difficultés, les efforts se poursuivent pour constituer une fonction publique multiethnique,

pour améliorer la situation en matière de sécurité et pour créer les conditions nécessaires pour que les Kosovars serbes restent au Kosovo et pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Des progrès sont également réalisés pour jeter les bases du progrès économique avec l'introduction de l'euro, lutter contre les crimes économiques et renforcer le système bancaire et la collecte des impôts.

De même, il y a eu des progrès en matière de coopération régionale, comme en témoignent le transfèrement de prisonniers entre la Serbie et le Kosovo, l'adoption de trois protocoles relatifs aux questions des disparus et de l'aide à leur famille, et la coordination en matière de sécurité le long de la frontière entre la Serbie et la Macédoine. Toutes ces questions de coopération et de coordination régionales sont fondamentales pour le succès de la Mission et doivent progresser sur la base de la reconnaissance de l'autorité de la MINUK par la République fédérale de Yougoslavie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Ce processus complexe doit mener à la consolidation définitive des institutions autonomes provisoires et à la fin de la Mission. C'est la raison pour laquelle il faut, aujourd'hui plus que jamais, continuer de fournir un appui politique, technique et financier à la Mission, qui entre maintenant dans une phase potentiellement dangereuse, comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport. Cette phase de la mise en oeuvre des initiatives de lutte contre la criminalité pourrait donner lieu à des représailles contre la MINUK et la KFOR. Les attaques du 8 avril dernier contre la police de la MINUK à Mitrovica, que nous nous devons de condamner énergiquement, ne sont qu'une manifestation des difficultés possibles inhérentes à cette nouvelle phase. La Colombie lance un appel à toutes les communautés du Kosovo et aux institutions autonomes provisoires pour qu'elles travaillent ensemble pour veiller à ce que l'autorité de la MINUK et de la KFOR soit respectée, et pour éliminer la criminalité organisée, le terrorisme et la violence.

En terminant, je voudrais appuyer l'initiative du Secrétaire général qui a demandé à son Représentant spécial, M. Steiner, de définir des critères permettant de mesurer les progrès réalisés dans les domaines essentiels – état de droit, fonctionnement des institutions démocratiques, économie, liberté de circulation, retour des personnes déplacées et des réfugiés, et contributions à la stabilité régionale.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial, M. Steiner, au Conseil aujourd'hui. Nous attendions avec intérêt cette première rencontre avec M. Steiner. Bien sûr, nous souhaitons également la bienvenue au Vice-Premier Ministre, M. Čović. Nous remercions vivement M. Steiner de son exposé très complet de ce matin, ainsi que le Secrétaire général pour son dernier rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je voudrais également remercier le Vice-Premier Ministre Čović de la déclaration importante qu'il a faite ce matin, et dire à quel point ma délégation était contente de voir M. Kouchner parmi nous au début de cette séance.

L'Irlande souscrit pleinement à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne, et je me contenterai donc de faire quelques observations qui sont particulièrement pertinentes pour ma délégation.

L'Irlande félicite chaleureusement le Représentant spécial, M. Steiner, pour le travail important et positif qu'il a accompli en seulement quelques semaines, notamment en établissant un ambitieux programme de priorités et en s'inspirant des progrès considérables réalisés par ses prédécesseurs pour aller de l'avant. Il a présenté un plan, comme il l'a dit ce matin, pour terminer le travail commencé, et nous nous en félicitons.

Nous nous félicitons également des progrès réalisés pour assurer la participation de toutes les communautés aux institutions provisoires d'administration autonome à la suite de l'élection par l'Assemblée du Kosovo de M. Rugova en tant que Président et M. Rexhepi en tant que Premier Ministre du Kosovo, ainsi qu'à la suite de la formation d'un gouvernement. Nous nous félicitons de l'accord sur la participation de la Coalition serbe pour le retour au Kosovo (*Koalicija Povratak*) aux institutions, donnant ainsi voix à l'électorat qu'elle représente dans le nouveau Gouvernement. Il est essentiel que le Kosovo ait un Gouvernement réellement multiethnique, représentatif de toute sa population, et nous sommes encouragés par des signes selon lesquels une approche semblable est progressivement adoptée dans la mise en

place de la fonction publique, comme décrit dans le rapport du Secrétaire général. Nous demandons instamment la participation la plus grande possible des communautés minoritaires à la fonction publique.

M. Steiner a présenté une vision globale pour le développement futur du Kosovo, fondée sur le progrès économique, la primauté du droit et une société juste et équitable pour toute la population du Kosovo. L'Irlande se félicite particulièrement de l'accent placé sur les réformes économiques et la reconstruction, y compris, comme nous l'avons entendu ce matin, les privatisations, qui sont essentielles pour assurer une stabilité réelle au Kosovo et sans lesquelles les progrès dans la lutte contre la criminalité et la violence seront inévitablement limités. Il faut donner à la population du Kosovo, notamment à sa jeunesse, un sens de l'espoir et de vraies opportunités pour l'avenir. Les emplois seront de toute évidence un élément essentiel à cet égard. Nous avons entendu parler ce matin de progrès dans ces deux domaines, ainsi que dans les services sociaux – les écoles, les hôpitaux, etc. – et dans le domaine de la réduction de la criminalité. Nous nous en réjouissons vivement.

L'Irlande se félicite également de ce que le Secrétaire général a demandé au Représentant spécial Steiner de définir une série de critères permettant de mesurer les progrès réalisés dans le développement institutionnel du Kosovo, ainsi qu'en ce qui concerne la primauté du droit, l'économie et d'autres domaines. C'est un fait très encourageant et constructif. Nous avons examiné attentivement le résumé qui nous a été fourni ce matin, et nous nous félicitons grandement de cette initiative.

Nous demandons à tous les dirigeants élus du Kosovo de collaborer, y compris avec la MINUK et la KFOR, pour atteindre les objectifs qui ont été définis par le Représentant spécial. La coopération entre toutes les communautés dans le but d'atteindre ces objectifs est essentielle pour accroître les perspectives européennes du Kosovo.

Une fois encore, l'Irlande encourage aussi tous les dirigeants élus à engager un véritable dialogue politique tant au sein des communautés du Kosovo qu'entre elles. Nous attendons avec intérêt un engagement réel en la matière à l'approche des élections municipales de septembre.

Le développement d'un vrai dialogue entre Pristina et Belgrade est de toute évidence un autre élément essentiel dans la réalisation des objectifs énoncés par le Représentant spécial. Le Document commun signé par Belgrade et la MINUK en novembre dernier fournit le cadre pour ces discussions, et nous nous félicitons de la participation, pour la première fois, d'un représentant des institutions provisoires d'administration autonome à une réunion du Groupe de travail de haut niveau, le 9 avril.

L'Irlande considère le récent transfèrement par les autorités de Belgrade des prisonniers albanais du Kosovo à la MINUK comme un élément clef pour développer le dialogue entre Belgrade et Pristina. Cela élimine un élément irritant inutile, mais c'est également un pas important dans le processus de réconciliation entre les communautés albanaise et serbe du Kosovo. Nous attendons avec intérêt, dans le contexte d'un dialogue renforcé, de nouveaux progrès en ce qui concerne le retour des personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo, ainsi que de pouvoir mener des recherches qui permettraient de connaître le sort des personnes disparues de toutes les communautés. Comme nous l'avons dit auparavant, le rythme lent des retours de Serbes du Kosovo – malgré certains progrès – demeure inquiétant. Un cadre de mesures économiques et autres doit être mis en place afin d'accroître le nombre de personnes qui se réinstallent et qui restent au Kosovo. À cet égard, comme M. Steiner l'a dit dans sa déclaration, nous avons besoin d'une vraie percée, mais cela exige un engagement important, y compris un engagement financier.

La création d'une société fondée sur la primauté du droit est essentielle pour le développement futur du Kosovo et, en particulier, pour l'ouverture de perspectives européennes pour cette province. La démocratie ne peut pas se développer dans un environnement où la criminalité et la violence prospèrent, et nous sommes profondément perturbés par les indications figurant dans le rapport du Secrétaire général selon lesquelles il continue d'y avoir des violences à motivation ethnique.

L'Irlande condamne fermement, comme d'autres l'ont fait ce matin, les attaques absolument injustifiables contre la police de la MINUK le 8 avril à Mitrovica, qui se sont traduites par un nombre important de blessés. Ceux qui encouragent ces attaques et les troubles actuels dans la région doivent reconnaître l'autorité de la MINUK sur tout le Kosovo. Nous nous félicitons des déclarations des dirigeants des

communautés locales qui ont condamné ces attaques. Tous les dirigeants du Kosovo doivent dire clairement qu'il n'y a pas d'avenir à appuyer l'extrémisme. Les succès économiques ne peuvent survenir que dans une société basée sur la primauté du droit.

Le développement réussi du Kosovo contribuera à assurer la paix et la stabilité dans l'Europe du Sud-Est. La vocation du Kosovo est en Europe. Sa progression sur la voie de l'intégration européenne ne peut être déterminée que par le Kosovo lui-même et par le travail de ses dirigeants pour construire une société véritablement démocratique et multiethnique. L'Irlande, avec ses partenaires de l'Union européenne, continuera d'appuyer une plus grande intégration et une meilleure coopération régionale par le biais du Pacte de stabilité et du processus de stabilisation et d'association. Le Sommet du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est à Tirana le 28 mars a marqué une nouvelle étape importante pour renforcer la coopération régionale qui ouvrira de nouvelles perspectives européennes pour le Kosovo.

M. Diallo (Guinée) : Ma délégation voudrait tout d'abord, Monsieur le Président, vous exprimer sa reconnaissance pour l'organisation de la présente séance.

Elle remercie M. Michael Steiner, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, pour les précieuses informations qu'il vient de communiquer et lui renouvelle son soutien.

Nous nous félicitons de la présence parmi nous de M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la République yougoslave de Serbie, et le remercions de sa déclaration.

L'examen régulier de la question du Kosovo permet au Conseil d'apprécier le développement de la situation sur le terrain et de prendre les mesures qui s'imposent, conformément à la résolution 1244 (1999). La dernière séance du Conseil sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) nous a permis de nous réjouir du déblocage de la situation politique au Kosovo. Nous sommes confortés par l'information que vient de nous donner M. Steiner sur l'acceptation de la Coalition Povratak de participer au Gouvernement. Ceci est un gage certain du rétablissement de la confiance et de la restauration d'un climat de paix et de sécurité.

Ma délégation apprécie les derniers développements intervenus sur le terrain. Sur le plan politique, la transformation des départements transitoires en ministères provisoires autonomes est à saluer. Nous encourageons les autorités à persévérer dans la mise en oeuvre des programmes à court et moyen termes qu'elles se sont fixés.

Ma délégation se félicite des efforts déployés par les différentes parties pour la mise en place d'une présidence collégiale de l'Assemblée. Elle appuie la création, auprès du Premier Ministre, d'une structure chargée de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, de l'égalité pour tous et de la question de la parité. Une assistance adéquate devra être accordée à ce service pour lui permettre d'assumer ses responsabilités.

Nous soutenons les efforts en cours dans le cadre de la préparation des élections municipales qui, nous l'espérons, auront lieu en septembre 2002.

Au plan de la coopération régionale, ma délégation est encouragée par la poursuite de la coopération entre les autorités de Belgrade et la MINUK afin de mettre en oeuvre les dispositions du Document commun.

La participation d'un membre des institutions provisoires d'administration autonome à la dernière réunion du Groupe de travail de haut niveau constitue, à n'en pas douter, un acte d'encouragement.

La rencontre, le 18 mars 2002 à Skopje, de M. Steiner avec S. E. M. Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et les conclusions auxquelles ils sont parvenus sur les différents sujets abordés, tels que mentionnés au paragraphe 46 du rapport, sont également prometteuses.

Ma délégation renouvelle son appui aux trois domaines prioritaires définis dans le rapport. Dans le cadre de la mise en place des bases économiques, les efforts en cours méritent d'être encouragés. À notre avis, la réussite de tout programme est tributaire de la prise en compte des intérêts de toutes les composantes et de toutes les catégories de la province, ainsi que des objectifs de stabilisation de la région.

Quant à la question de la sécurité, il est appréciable de noter que la situation s'est améliorée d'une manière générale. Toutefois, nous condamnons

les attaques contre la MINUK et encourageons la poursuite de la coopération entre celle-ci et la KFOR.

Nous nous félicitons du transfert progressif des services de la police de la MINUK aux services de police multiethniques du Kosovo.

Par ailleurs, nous apprécions les démarches engagées par le Représentant spécial du Secrétaire général auprès des différentes parties, afin de parvenir à une solution négociée aux différentes questions en suspens. À cet égard, ma délégation encourage les actions en cours pour le retour des réfugiés, la réinstallation des personnes déplacées, le transfert de prisonniers, la recherche de solutions au sort des personnes disparues, le renforcement de la multiethnicité et l'intégration effective des minorités dans la vie active du Kosovo.

Enfin, ma délégation souscrit pleinement aux observations pertinentes formulées par le Secrétaire général dans son rapport.

M. Tafrov (Bulgarie) : Monsieur le Président, mes remerciements et mes salutations vont d'abord à vous, pour avoir organisé ce débat public sur le Kosovo. Merci au Secrétaire général pour son rapport détaillé et approfondi sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Merci au Vice-Premier Ministre Nebojša Čović d'être revenu à la table du Conseil, et bienvenue à Michael Steiner au Conseil. Je dois dire que j'étais très impressionné par la clarté de sa présentation, qui reflète une approche à la fois déterminée et claire vis-à-vis des problèmes du Kosovo, et présage une continuation vigoureuse de l'excellent commencement de sa mission au Kosovo. Mon pays est persuadé que les efforts déployés aussi bien par M. Čović que par M. Steiner, en vue de normaliser la situation au Kosovo contribueront à atteindre les objectifs de la communauté internationale, fixés dans la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

En tant que pays associé à l'Union européenne la Bulgarie se rallie à l'intervention qui sera faite tout à l'heure par le Représentant permanent de l'Espagne au nom de l'Union européenne. Je voudrais faire quelques commentaires à titre national.

Mon pays soutient l'approche du Représentant spécial du Secrétaire général visant à définir des priorités principales dans le travail de la MINUK, qui mettent l'accent sur l'instauration d'une économie viable, en mesure d'améliorer les conditions de vie des membres de toutes les communautés ethniques ainsi que sur la lutte contre le crime organisé et la violence.

La Bulgarie se félicite de la mise en place d'un organe central exécutif des institutions provisoires d'administration autonome dans la province et formule l'espoir que l'entrée au Gouvernement de représentants de toutes les communautés se fera prochainement. L'établissement des institutions provisoires d'administration autonome et la création d'une administration effective qui reflète dans sa composition le caractère multiethnique du Kosovo, contribueront à la normalisation de la vie de la population. Mon pays apporte son soutien aux efforts déployés par la MINUK en vue d'assurer des possibilités égales pour la participation de toutes les communautés à la formation de l'administration centrale et locale au Kosovo.

La Bulgarie appuie les activités de la MINUK, destinées à améliorer la sécurité dans la province et à lutter contre le crime organisé et la violence sous toutes ses formes. À cet égard, ma délégation soutient complètement la délégation britannique et d'autres, qui ont parlé avec force de la nécessité de mieux contrôler le crime organisé au Kosovo. En même temps, la Bulgarie condamne les manifestations continues de violence à motivation ethnique, y compris les tentatives d'agression contre des représentants de la MINUK, de la KFOR et du Service de police du Kosovo. Ces tentatives doivent être condamnées catégoriquement par les institutions provisoires d'administration autonome et par tous les responsables politiques kosovars. La Bulgarie suit de près ces événements et juge inacceptable toute tentative de la part d'individus ou de groupes, indépendamment de leur appartenance ethnique, visant à saper la stabilité et les efforts de la communauté internationale, à travers le Représentant spécial, pour normaliser la vie au Kosovo.

Mon pays continuera d'insister sur l'établissement définitif des faits concernant le meurtre cruel du citoyen bulgare Valentin Krumov au Kosovo et sur la nécessité de remettre les auteurs de cet acte à la MINUK.

La Bulgarie se félicite de la coopération de la MINUK avec les autorités macédoniennes visant à créer une commission d'experts mixte, chargée de régler les problèmes pratiques relatifs à la frontière commune sur la base des accords conclus. Les tentatives de certains groupes politiques et de certains

individus au Kosovo d'utiliser ce fait technique à des fins politiques sont tout à fait inadmissibles. Elles ne contribuent pas au renforcement de la stabilité et de la sécurité régionale.

Mon pays considère que la coopération continue entre la MINUK et les autorités de la République fédérale de Yougoslavie revêt une importance particulière. Cette coopération améliore la sécurité et renforce la confiance au niveau régional. L'accord réalisé au sujet de plusieurs questions, notamment le transfert des prisonniers et le retour des réfugiés constituent autant de mesures concrètes renforçant la confiance entre les communautés, et représentent un signe de l'amélioration du climat général au Kosovo.

La Bulgarie appuie la communauté internationale dans ses efforts de répondre d'une manière adéquate aux besoins d'assurer la réalisation de projets ayant une importance vitale pour le Kosovo. La Bulgarie est favorable à ce que la Commission européenne et la Banque mondiale élaborent une stratégie ayant pour objectif de réduire la dépendance du Kosovo de l'aide extérieure. Mon pays accueille favorablement l'idée de mettre en place des critères permettant à la province d'assumer graduellement la responsabilité de son propre financement.

La Bulgarie continuera de participer aux instruments collectifs de maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo. Mon pays apporte sa pierre à l'édifice en fournissant 143 policiers, dans le cadre des Forces internationales de police et soldats, dans le cadre de la KFOR.

Ces derniers mois, on constate qu'une certaine tolérance ethnique est en train de voir le jour au Kosovo. À cet égard, ma délégation est plutôt optimiste par rapport à l'avenir des relations intercommunautaires. Mon pays continuera d'appuyer l'émergence d'une société multiethnique au Kosovo, qui respecte les principes et les normes universellement reconnus des droits de l'homme et de la primauté de la loi.

Nous partageons l'opinion que le processus de retour des réfugiés et des personnes déplacées est un des signes les plus importants de la normalisation de la vie au Kosovo. Ce processus dépend directement de l'amélioration des conditions de sécurité ainsi que de la reconstruction de l'économie et de la création de nouveaux emplois.

La présence de la MINUK et de la KFOR au Kosovo est un facteur clef pour la sécurité. Nous encourageons la MINUK et la KFOR à poursuivre leurs efforts visant à garantir la sécurité et la vie normale de tous les habitants de la province en collaboration avec les institutions provisoires d'administration autonome.

M. Gokool (Maurice) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres délégations pour présenter notre chaleureuse bienvenue à la séance d'aujourd'hui au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner. Nous sommes heureux de l'avoir parmi nous aujourd'hui pour prendre connaissance de son évaluation de la situation après les élections au Kosovo, et des défis auxquels doit faire face à présent la présence, maintenant que les institutions provisoires d'administration autonome sont en place. Nous saisissons cette occasion pour le féliciter de la manière dont il s'est montré capable de succéder à son prédécesseur. Nous n'avons pas de doutes sur le fait que sous sa direction la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) continuera de mener sa tâche de façon efficace et effective, afin de construire un Kosovo tel qu'il a été envisagé dans la résolution 1244 (1999), qui demeure la base sur laquelle sera construit l'avenir du Kosovo. Maurice appuie à fond les efforts de M. Steiner et de son équipe.

Nous souhaitons également une chaleureuse bienvenue à M. Čović, Vice-Premier Ministre de la République yougoslave constituante de Serbie. Nous le remercions de sa déclaration. Sa présence aux réunions du Conseil réaffirme par là même à la communauté internationale la volonté des autorités yougoslaves de poursuivre leur collaboration avec l'ONU afin de construire un Kosovo multiethnique, pacifique, démocratique et prospère.

Nous sommes heureux de noter l'accord conclu sur la participation de la Coalition serbe pour le retour au Kosovo au sein du nouveau gouvernement. Nous appelons toutes les instances élues à respecter leurs engagements en oeuvrant ensemble dans les institutions provisoires d'administration autonome.

La situation sécuritaire des communautés minoritaires de la province demeure une priorité de la communauté internationale. La poursuite d'attaques à motivation ethnique ainsi que d'incidents de harcèlement des communautés minoritaires préoccupent gravement ma délégation. De tels actes

risquent de perturber le processus de paix. Nous louons les efforts de la MINUK et de la KFOR en vue de protéger ces personnes et de faciliter le processus d'intégration.

Nous avons noté avec satisfaction les différentes initiatives entreprises afin d'améliorer le processus d'intégration. L'inquiétude des communautés minoritaires doit être traitée avec sérieux par les représentants aux institutions provisoires d'administration autonome. La pleine participation des minorités ethniques à la fonction publique est un progrès important vers la création d'un climat de confiance. À l'instar d'autres délégations, la mienne estime que la création de structures parallèles s'opposant à l'autorité de la MINUK serait des plus nuisibles et ne profiterait certes pas à la communauté serbe de Mitrovica. Nous jugeons très inquiétante la situation dans cette zone. Nous déplorons les récentes attaques contre le personnel de la MINUK et de la KFOR dans cette région. Nous pensons qu'il existe un besoin impérieux pour la MINUK, en collaboration avec la KFOR et le Service de police du Kosovo, d'exercer toute son autorité sur la région de Mitrovica au plus tôt afin de prévenir toute activité extrémiste nuisible à la stabilité de la région.

Une fois de plus, nous invitons tous ceux qui peuvent aider à améliorer la situation qui s'aggrave dans la région de Mitrovica à aider la MINUK à y contenir la violence et y à instaurer l'état de droit. Nous invitons les communautés minoritaires au Kosovo, surtout les Serbes de la région de Mitrovica, à s'intégrer dans les structures établies par la MINUK et à éliminer les structures parallèles. Peut-être que les autorités de Belgrade pourraient user de leur influence auprès de la communauté serbe dans la région de Mitrovica afin de les persuader de coopérer pleinement avec la MINUK et avec le nouveau gouvernement à la construction d'un Kosovo où toutes les communautés vivent dans la liberté et dans la paix.

La détermination du sort des détenus et des personnes portées disparues est une question très délicate qui est restée en tête de liste pour les deux parties. Le mois dernier, nous nous sommes félicités du transfert des prisons serbes à la MINUK de 146 détenus albanais du Kosovo. Certains ont été libérés, alors que les dossiers d'autres sont toujours en instance. La décision, prise après d'interminables discussions entre les autorités de Belgrade et la MINUK, a été un progrès considérable dans la création d'un climat mutuel de confiance. Nous encourageons M. Steiner et M. Čović de continuer leur bon travail.

Nous notons également avec satisfaction les différentes initiatives du Groupe de travail de haut niveau afin de déterminer le sort des personnes disparues. Ce n'est que par le dialogue constructif entre Belgrade et Pristina que beaucoup pourra être fait. Nous encourageons donc les institutions provisoires d'administration autonome à engager ce dialogue avec Belgrade pour le bien des populations du Kosovo.

Enfin, nous souscrivons sans réserve aux observations du Secrétaire général, mentionnées dans son rapport, sur la nécessité d'établir un plan de campagne pour la MINUK et les institutions provisoires d'administration autonome avant que la communauté internationale ne se retire du Kosovo. Nous remercions M. Steiner d'avoir posé les jalons pour mesurer les progrès des institutions du Kosovo.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait d'abord vous remercier pour l'initiative de la tenue de la présente réunion.

Il vous souviendra que le mois passé, nous avons dit que cette réunion nous fournirait l'occasion de dresser une sorte de mini-bilan de l'action des Nations Unies au Kosovo. En effet, il nous a semblé opportun qu'à un moment donné nous puissions mesurer le chemin parcouru et surtout, nous tourner vers l'avenir en dégageant une stratégie fondée sur l'expérience acquise et sur l'évaluation sans complaisance de cette action passée. C'est donc dire combien importante est la réunion d'aujourd'hui, et nous ne pouvons que nous féliciter, saluer, souhaiter la bienvenue à Monsieur le Vice-Premier Ministre au cours de ce débat, et d'autant plus que l'importante déclaration qu'il nous a faite est vraiment pleine et riche d'enseignements.

Nous nous réjouissons également de voir à nouveau parmi nous M. Steiner, et de bénéficier de son éclairage. Son exposé particulièrement illustratif de tout ce que, de façon globale, les Nations Unies ont pu faire dans cette région, est à inscrire en très bonne place parmi les documents qui peuvent servir à nourrir notre réflexion. Nous avons dans le temps eu à dire tout ce que nous pensions des initiatives, et surtout de la philosophie d'action de M. Steiner. Nous sommes tout à fait heureux de saluer son tact, surtout sa capacité d'écoute. Je crois que ces qualités ont été pour

beaucoup dans le dénouement de la crise et dans la formation d'un exécutif consciencieux au Kosovo.

Nous voudrions également souligner, pour nous en féliciter, les efforts déployés, les mesures enclenchées pour l'émergence d'une société multiethnique au Kosovo. Nous le faisons parce que nous sommes persuadés que le Kosovo ne pourrait s'épanouir que si en son sein règnent sécurité, fraternité, tolérance, et surtout respect de la différence. Sans elle, il ne saurait, nous l'avons dit plusieurs fois, y avoir de Kosovo, dont la survie dépend de la prise en compte des deux objectifs ou plutôt des deux composantes dont a parlé tout à l'heure M. Steiner avec force, à savoir la composante multiethnique et l'intégration conséquente.

Si nous avons tenu à rappeler ces quelques éléments positifs de l'action de M. Steiner, dont de notre action sur le terrain, c'est parce que ces aspects rentrent en droite ligne de ce qui a toujours été les préoccupations du Cameroun lorsque nous avons eu à examiner la question du Kosovo. Ces préoccupations, nous les avons exposées tout au long de nos précédentes interventions, à savoir, le renforcement de la sécurité, le désarmement de toutes les bandes armées, l'incitation au retour de toutes les minorités, et la relance d'une vie économique et sociale durable au Kosovo. La poursuite et l'intensification de ces actions restent encore aujourd'hui prioritaire dans la région, et nous sommes heureux de voir que M. Steiner les a dégagées et a rappelées tout à l'heure sous forme de repères. Pour leur mise en œuvre complète, il faudrait l'apport de tous et de chacun.

C'est pour cela que nous voudrions réitérer notre appel contre la violence, contre les moeurs qui sévissent encore au Kosovo, tout comme nous en appelons à la participation effective de tous les partis politiques au processus de reconstruction du Kosovo, lequel processus demande aujourd'hui, plus que jamais, de la part de la communauté internationale, une générosité affirmée.

Notre organisation – l'ONU – s'est fixé de nobles objectifs au Kosovo lesquels sont consignés dans la résolution 1244 (1999). Elle se doit de les réaliser aujourd'hui. C'est pour cela que nous pensons qu'il nous faut dès à présent porter toute notre action sur les repères dégagés par M. Steiner. Sans la consolidation de ces repères, notre action ne pourrait pas porter à long terme.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Comme les autres membres du Conseil, nous sommes heureux de revoir dans cette salle le Vice-Premier Ministre Čović. Nous nous félicitons des mesures concrètes qu'il a présentées dans sa déclaration et qui ont été adoptées par Belgrade pour faciliter la mise en oeuvre intégrale de la résolution 1244 (1999). Nous saluons également la présence parmi nous du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Steiner, et nous le remercions de son exposé tout à fait utile et riche en enseignements.

Notre débat approfondi sur la situation au Kosovo vient à point nommé. Il nous donne l'occasion non seulement de faire le bilan des efforts internationaux qui ont été déployés depuis bientôt trois ans qu'a été adoptée la résolution 1244 (1999), mais aussi de mieux définir, de façon plus précise, les problèmes fondamentaux qui exigent une solution immédiate.

En toute franchise, les résultats de l'application de la résolution 1244 (1999) sont assez contradictoires. D'un côté, bien entendu, des progrès ont été réalisés dans nombre de domaines pour ce qui est du Kosovo, notamment sur les plans sociaux et économiques et dans la mise en place d'un Service de police. Des élections ont eu lieu, conformément au Cadre constitutionnel. Des institutions provisoires d'administration autonome ont été créées. Mais il faut reconnaître par ailleurs en toute franchise que les améliorations qui se produisent effectivement au Kosovo ne profitent qu'à la population albanaise.

Dans le même temps, toute une série de problèmes de fond n'ont pratiquement pas été abordés en trois ans. Il n'y a pas de véritable sécurité dans la région. Le processus de retour des réfugiés non albanais et des personnes déplacées a à peine bougé d'un pouce. La criminalité organisée, la contrebande et la corruption prospèrent. Des efforts sont déployés depuis le territoire du Kosovo pour déstabiliser la situation dans le sud de la Serbie et en Macédoine voisine.

La situation présente une menace réelle, non seulement pour la sécurité régionale mais également européenne. De nombreux orateurs ont déclaré aujourd'hui que l'avenir du Kosovo se trouve en Europe, je voudrais donc qu'on réfléchisse aux menaces qui pèsent sur le Kosovo et également sur

l'Europe. Qui porte la responsabilité de tout ceci? Il existe indéniablement des forces au Kosovo qui n'ont aucun intérêt dans la normalisation de la situation.

Mais, cette responsabilité incombe, avant tout et surtout, à la communauté internationale, en d'autres termes, pour parler franchement, à nous tous. Nous avons adopté cette résolution, et aujourd'hui le Kosovo est de fait un protectorat international. Je pense que nous avons tous la responsabilité d'éviter qu'un nouvel abcès suppose en Europe. J'espère que nous sommes tous conscients de cette responsabilité. C'est ainsi que j'interprète la présence de Bernard Kouchner à l'ouverture du débat d'aujourd'hui. Il a également une responsabilité pour ce qui se passe au Kosovo, et il n'est pas indifférent à la situation. J'apprécie cet intérêt qu'il porte au règlement des problèmes qui continuent de toucher la région. Il importe donc pour nous tous de régler ces problèmes le plus rapidement possible. Il faut avant tout se concentrer sur des questions concrètes qui permettraient la normalisation de la vie au Kosovo pour tous ceux qui y vivent et pour tous ceux qui voudraient y revenir.

Sous une forme ou une autre, ces objectifs ont déjà été cités dans les interventions de nombre de mes collègues, et nous sommes solidaires de ceux qui estiment que les priorités, ce sont la lutte contre la criminalité, notamment la criminalité organisée; la mise en place de structures provisoires véritablement démocratiques et pluriethniques – structures politiques, administratives et judiciaires libres de toute pression de la part des éléments extrémistes et criminels; la garantie d'une sécurité et d'une égalité de droit pour tous les habitants de la région, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse; la dissuasion de l'extrémisme politique; le retour des réfugiés et des personnes déplacées serbes et des autres communautés non albanaises; l'aide au dialogue intercommunautaire; l'achèvement de la démilitarisation et du désarmement des anciens combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK); la prévention de la militarisation du Corps de protection du Kosovo; l'intensification de l'interaction avec Belgrade, grâce à des efforts internationaux; la mise en place d'un dialogue entre Belgrade et les dirigeants albanais du Kosovo; et le renforcement du suivi des activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la KFOR par le Conseil de sécurité et le renforcement de leur efficacité.

Tous ces problèmes n'ont pas surgi aujourd'hui, et des progrès ont été réalisés pour résoudre certains d'entre eux. Je voudrais, par exemple, outre ce qui a été dit aujourd'hui à propos des efforts de M. Steiner, mentionner de façon positive les actions de la KFOR, notamment celles qui sont mentionnées dans son dernier rapport. Nous avons également porté notre attention sur les premiers efforts déployés par la KFOR pour le contrôle de frontières; le travail accompli en ce qui concerne le Corps de protection du Kosovo, notamment la réduction de ses effectifs et la réorientation de ses activités vers des missions exclusivement civiles; et sur les tentatives de la KFOR de saisir les armes détenues illégalement par la population et de réprimer l'activité des factions armées et des groupes criminels. Nous nous félicitons de l'intensification des activités de la KFOR dans tous ces domaines, et nous espérons qu'elle sera en mesure de les poursuivre.

La situation au Kosovo-Mitrovica exige une attention particulière, car elle est extrêmement grave. Il serait possible d'envisager plusieurs options pour résoudre ce problème de diverses manières, mais nous voudrions dire fermement que les ultimatums et le recours à la force pour résoudre ces problèmes sont inacceptables, chose que nous répétons depuis longtemps. Le problème de Mitrovica aussi ne date pas d'hier, et nous avons toujours prévenu que toute tentative de le résoudre par la force était tout à fait risquée. Nous demeurons persuadés du bien-fondé de cette position. Seuls les moyens politiques permettront de sortir de la situation.

À ce propos, il est également difficile de compter sur une participation de plein droit des Serbes du Kosovo aux élections municipales de septembre prochain. Sans préjuger des résultats des efforts qui sont actuellement déployés pour trouver des moyens de débloquer la situation à Mitrovica, nous voudrons dire clairement que l'idéal, d'après nous, serait la création dans la ville de deux communautés, dotées chacune de ses propres organes municipaux, investis des pouvoirs nécessaires. À leur tour, ces communautés municipales délégueraient des représentants auprès d'une institution municipale autonome commune.

Ces derniers temps, de nombreuses hypothèses ont été avancées sur le statut définitif du Kosovo. Des études de l'International Crisis Group ont été citées aujourd'hui. Ce groupe a, bien sûr, son propre point de vue et ne porte aucune responsabilité pour ce qui se

passe au Kosovo. Nous, en revanche, avons une responsabilité. C'est pourquoi, nous voudrions dire, avec tout le sérieux qui s'impose, que toute tentative de passer à ce stade à un règlement pratique de ce problème serait extrêmement dangereuse. Cela ne sera possible qu'une fois que la situation sera stabilisée dans la province et que des progrès seront réalisés dans le règlement de ces problèmes prioritaires qui ont été énumérés par pratiquement tous les membres du Conseil de sécurité.

À l'heure actuelle, les conditions nécessaires à l'ouverture du processus politique ne sont pas en place, et donc toute hâte pourrait déstabiliser la situation au Kosovo et dans la région.

Aujourd'hui on a beaucoup parlé également des critères définis par la MINUK. Je me suis réjoui d'entendre M. Steiner expliquer que ces critères ne sont absolument pas là pour jalonner la route qui mène à l'indépendance du Kosovo, mais qu'ils sont plutôt là pour permettre à la région de connaître une situation qui permettra la normalisation de la vie pour tout le monde. Je répète avec M. Steiner qu'il est important que cette politique soit vraiment appliquée et que l'on ne se livre à aucune spéculation en ce qui concerne ces critères afin de faire passer des slogans d'indépendance. Malheureusement, même aujourd'hui dans cette Salle, une tentative en ce sens a été faite lorsque l'on a parlé des perspectives du Kosovo en les plaçant dans le contexte des événements en cours au Timor oriental. Je pense que ce rapprochement est erroné et tout à fait dangereux.

Il est important que M. Steiner poursuive les efforts qu'il a entrepris – notamment, à la direction de la mission des Nations Unies, et qu'il le fasse dans un esprit constructif. Nous estimons qu'il est essentiel pour cela qu'une coopération réelle s'instaure entre la direction de la MINUK et les autorités de la République fédérale de Yougoslavie. La base de cette coopération existe déjà : il s'agit du Document commun du 5 novembre 2001 et du travail coordonné qui a été entrepris en vue de l'appliquer. Nous savons également que le Représentant spécial est quelqu'un de dynamique, de persévérant et qui sait obtenir des résultats, et nous comptons qu'il donnera la preuve de toutes ces qualités au Kosovo pour appliquer intégralement la résolution 1244 (1999).

Pour terminer, j'aimerais poser quelques questions à M. Steiner.

Nous savons que, le 16 avril, l'Assemblée du Kosovo qui se réunissait pour la première fois, a pratiquement essayé en utilisant les voix de la majorité albanaise, de réviser certaines dispositions du cadre constitutionnel. Lors de la même réunion, malgré la position exprimée par le Conseil de sécurité, on a remis en doute l'accord passé entre le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie et la Macédoine sur la démarcation de la frontière. Je voudrais savoir si la MINUK a réagi à ces tentatives de la part de la majorité à l'Assemblée.

Plusieurs des représentants ici présents se sont félicités de l'initiative de Belgrade de remettre les prisonniers albanais à la MINUK. Je voudrais savoir où se trouvent précisément ces détenus albanais à l'heure actuelle.

Que pense le Représentant spécial de la manière dont se déroule l'enquête au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sur les crimes de guerre perpétrés au Kosovo par les combattants de l'Armée de libération du Kosovo?

Je voudrais ensuite savoir ce que fait la MINUK pour régler le problème de la dette des entreprises privées au Kosovo. Nous avons appris que les institutions financières internationales estiment que ces dettes tournent aux alentours de 1,2 à 1,4 milliard de dollars. Nous savons également que certains de ces prêts ont été assortis d'une garantie du Gouvernement serbe. Pour ce qui est de la privatisation, je voudrais également savoir ce qu'il advient des biens au Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie et de la Serbie. Je voudrais savoir comment la MINUK règle cette question avec Belgrade.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne. La Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, et les pays associés Chypre, Malte, la Turquie, l'Islande ainsi que le Lichtenstein, se rallient à cette déclaration.

Nous nous félicitons de la participation du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner,

ainsi que de M. Nebojša Čović, Vice-Premier Ministre de la Serbie, à la séance du Conseil d'aujourd'hui et nous les remercions de leurs déclarations.

Je voudrais également remercier le Représentant spécial Steiner pour les qualités de dirigeant qu'il a démontrées dans la conduite des affaires du Kosovo. Au cours des mois qu'il a passés à la tête de la mission, il a été en mesure d'obtenir des progrès importants dans un grand nombre de domaines. L'Union européenne a déjà dit son soutien à ses priorités qui visent à jeter les bases d'un développement économique, lutter contre le crime organisé et la violence et mettre sur pied une société noble et juste pour toutes les communautés. Nous engageons tous les acteurs au Kosovo à concentrer leurs activités sur ces priorités conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et au cadre constitutionnel.

Ces trois priorités sont intimement liées. Si l'économie fonctionne mieux et si les conditions de vie de tous les Kosovars s'en trouvent améliorées, cela encouragera certainement le retour des réfugiés et freinera l'émigration, tout en faisant de la province un terreau moins fertile au crime et à la violence. Parallèlement, l'établissement d'une culture politique fondée sur l'état de droit et sur l'élimination du crime organisé créera des conditions plus favorables aux investissements et à la croissance économique ainsi, bien sûr, qu'à la création d'emplois. Nous souscrivons au concept, actuellement défini par le Secrétaire général et par son Représentant spécial, de critères qui devront être respectés pour qu'il soit possible de mesurer les progrès réalisés sur la voie menant à l'avenir.

L'Union européenne se félicite des progrès réalisés dans la formation du Gouvernement provisoire. Il est essentiel pour le Kosovo que ces institutions provisoires d'administration autonome oeuvrent réellement au service de la population et représentent le caractère multiethnique de la province. Nous demandons que ces mêmes principes s'appliquent pendant le processus de mise en place de la fonction publique.

L'Union européenne a, à plusieurs reprises, signalé qu'il était fondamental de lutter contre le crime organisé et la violence. Bien que nous nous félicitions de l'amélioration de la situation d'ensemble en matière de sécurité, nous sommes toutefois très préoccupés d'apprendre par le Secrétaire général que les attaques à motivation ethnique se poursuivent. La démocratie ne pourra pas s'enraciner au Kosovo dans un contexte d'insécurité et de peur. Nous engageons les institutions provisoires d'administration autonome et toutes les parties à tout mettre en oeuvre pour mettre un terme à la violence et à l'extrémisme. Nous condamnons les actes de violence récents de Mitrovica et nous nous félicitons des déclarations du Vice-Premier Ministre Čović qui a dit que l'atmosphère de conflit, de méfiance et de violence doit prendre fin.

Nous appuyons les efforts déployés par la MINUK en vue d'imposer totalement son autorité au nord de Mitrovica. Nous avons déjà indiqué que nous nous félicitons de la remise à la MINUK de la part des autorités de Belgrade des Albanais du Kosovo emprisonnés en République serbe. Il s'agit pour nous d'un geste très positif qui favorisera la confiance entre les communautés du Kosovo. L'Union européenne exhorte toutes les parties à continuer de coopérer de façon constructive dans les autres domaines qui relèvent du Document commun MINUK-Yougoslavie, et plus particulièrement à accélérer le processus qui permettra de déterminer le sort des disparus originaires de toutes les communautés.

Nous appuyons le travail réalisé par la MINUK en coordination avec Belgrade pour permettre le retour au Kosovo de tous les réfugiés et des personnes déplacées. Ces dernières années ont montré que, lorsque l'on parvient à créer des conditions favorables sur le terrain, surtout pour assurer le retour des minorités, des progrès peuvent être réalisés rapidement. Il y a encore plus d'un million de personnes déplacées dans la région par suite du conflit, et aucun des acteurs de la région ne doit ménager les efforts pour créer les conditions législatives et de sécurité nécessaires pour assurer leur retour et pour consacrer les ressources indispensables pour que ces retours soient viables à long terme.

Je voudrais saisir cette occasion pour lancer de nouveau un appel aux autorités de la République fédérale de Yougoslavie afin qu'elles honorent leur obligation internationale de coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. S'ajoutant à l'affirmation d'un contrôle civil sur le pouvoir militaire, cette coopération permettra de rapprocher la Serbie et le Monténégro de l'intégration européenne.

L'Union européenne se félicite du sommet sur le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est qui a eu lieu à Tirana le 28 mars. Elle se réjouit également du fait que ses membres souhaitent renforcer la coopération régionale. Le rapprochement avec l'Union européenne va de pair avec le processus de développement de la coopération régionale, qui constitue l'un des principaux objectifs du processus de stabilisation et d'association.

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Albanie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Nesho (Albanie) prend place sur les côtés de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en russe*) : Je tiens d'abord à vous remercier, Monsieur, pour avoir organisé cet important débat public sur le Kosovo. Nous apprécions le fait que vous ayez pris l'initiative d'organiser un débat public sur l'évaluation globale de la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Voir au-delà de la situation actuelle sur le terrain, s'efforcer d'évaluer les résultats obtenus à ce jour et adopter une vision consolidée des perspectives du Kosovo, c'est là une tâche très ambitieuse et difficile.

Cette idée pourrait devenir un autre repère de l'ordre du jour du Conseil de sécurité, mais ma délégation souhaite contribuer au débat et faire part de ce que, selon nous, sont les défis et perspectives qui nous attendent.

Je suis heureux de souhaiter ici la bienvenue au Vice-Premier Ministre de la Serbie, M. Nebojša Čović, et le remercie de son intervention très lucide ainsi que des messages importants qu'il nous a transmis. Je le remercie en particulier de nous avoir fait part de sa vision du statut futur du Kosovo.

Mes remerciements tout particuliers vont aussi au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Steiner, dont ma délégation apprécie beaucoup l'approche énergique et tournée vers les résultats. Au nom du Gouvernement ukrainien, je souhaite exprimer notre plein soutien aux priorités énoncées dans sa déclaration et lui promettre notre entière coopération. J'espère que ce que nous avons accompli aujourd'hui, de même que ce que nous n'avons pas su accomplir, encouragera et aidera M. Steiner et M. Čović dans les efforts qu'il déploie pour faire face aux problèmes et difficultés actuels au Kosovo.

Ma délégation appuie l'intervention faite par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne.

Selon nous, la situation actuelle au Kosovo devrait être avant tout abordée dans la perspective des tâches principales qui incombent à la communauté internationale et de la présence civile sur place. En dépit du nombre considérable de remarques critiques prononcées aujourd'hui, on note toutefois que la tendance actuelle s'agissant de l'évaluation de la situation politique au Kosovo est plutôt positive. Les procès-verbaux des réunions récentes sur le Kosovo montrent clairement que les membres du Conseil sont proches d'un consensus sur la majorité des questions cruciales. Notre optimisme repose également sur les progrès réalisés par la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans la création d'institutions autonomes au Kosovo, le renforcement de la primauté du droit, le développement de la coopération avec les autorités yougoslaves et la lutte contre la criminalité organisée. L'Ukraine se réjouit de ces résultats et les reconnaît.

Dans le même temps, nous demeurons particulièrement préoccupés par la situation critique dans le domaine du rapatriement et de la protection des minorités ethniques pour lesquels il conviendra peut-être, selon nous, de mettre au point une stratégie totalement nouvelle. À cet égard, nous demandons à la MINUK d'accorder une attention toute particulière à la mise en oeuvre de mesures de confiance entre toutes les communautés nationales du Kosovo et, conjointement à la KFOR, d'adopter des mesures énergiques pour améliorer l'environnement sécuritaire de la province. Nous demandons aussi aux institutions du gouvernement provisoire au Kosovo et à tous les dirigeants kosovars de promouvoir activement la sécurité et les rapatriements et de lutter

vigoureusement contre l'extrémisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Cela pourrait sembler paradoxal, mais en réglant la question du Kosovo, l'outil le plus important fait toujours défaut à la communauté internationale : une vision générale et une stratégie globale et unique sur l'avenir du Kosovo en tant que société multiethnique. Bien que les tâches nombreuses et très diverses énoncées dans la résolution 1244 (1999) soient sur le point d'être exécutées, il est aujourd'hui pratiquement impossible de mesurer les progrès généraux dans la province et, en tout état de cause, la MINUK et la KFOR exercent toujours d'une certaine manière le rôle de pompiers en fonction des besoins.

Dans de telles circonstances, tous les éléments positifs émanant des délibérations du Conseil de sécurité sur la question du Kosovo et tous les appels lancés pour établir un environnement sûr et encourager l'ordre public peuvent être facilement considérés comme une sorte d'« instantané » ainsi que l'Ambassadeur Mahbubani de Singapour les a qualifiés au cours de nos débats antérieurs sur le Kosovo. À cet égard, je dois citer certaines conclusions faites par l'International Crisis Group (ICG) dans son dernier rapport intitulé « Une feuille de route pour le Kosovo » :

> « Deux aspects doivent être pris en considération pour régler la question du statut final du Kosovo : la dimension "extérieure" et la dimension "intérieure". La dimension "extérieure" comprend l'élaboration d'un processus sur le statut final, faisant intervenir notamment tous les divers acteurs qui ont un enjeu dans l'avenir du Kosovo. La dimension "intérieure"comprend le développement des institutions démocratiques propres au Kosovo, la primauté du droit et le respect des droits de l'homme pour préparer le Kosovo au statut final quel qu'il soit, qui sera en définitive approuvé. »

Comme le mentionne l'International Crisis Group, ces deux voies parallèles doivent être négociées simultanément pour que l'on puisse atteindre l'objectif escompté : un Kosovo stable, démocratique, solide, pacifiquement intégré dans la région et dont le rôle soit clairement défini au sein de la communauté internationale. Ma délégation n'appuie pas toutes les conclusions du groupe, mais nous pensons toutefois qu'il sera nécessaire à l'avenir d'élaborer une vision commune et globale des moyens possibles d'assurer une société multiethnique démocratique au Kosovo.

Cette stratégie doit, selon nous, refléter de la part de la communauté internationale un engagements plus complet à l'égard d'une stabilisation économique et politique au Kosovo. Nous pensons qu'elle doit inclure le concept de normes de performance permettant d'évaluer les progrès, comme l'a dit aujourd'hui le Représentant spécial M. Steiner. Il convient aussi d'encourager un partenariat stable entre les institutions autonomes du Kosovo et les autorités yougoslaves, et de renforcer le dialogue entre les Albanais du Kosovo, les Serbes du Kosovo et les autres minorités nationales de la province.

L'Ukraine se félicite des progrès réalisés récemment par la MINUK dans la forme des organes exécutifs des institutions provisoires du gouvernement autonome du Kosovo. Nous nous félicitons, en particulier, du fait que toutes les communautés sont disposées à participer à leurs activités et à promouvoir un dialogue visant à établir la confiance entre les différentes communautés.

Ma délégation estime que le transfert récent au Kosovo des Albanais du Kosovo détenus en Serbie constitue une mesure importante à cet égard. Nous appuyons pleinement l'opinion qu'il faut maintenant s'attacher à accélérer le processus visant à déterminer le sort des personnes portées disparues appartenant à toutes les communautés.

Alors que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) entre dans une nouvelle phase, qui pourrait être plus dangereuse, dans le domaine des activités de lutte contre la criminalité, ma délégation exprime son plein appui à la Mission et demande que toutes les mesures nécessaires soient prises pour lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme dans la province. Nous prenons note également avec satisfaction de la vision claire des priorités économiques du Kosovo que M. Steiner a énoncée pour relancer l'économie et créer de nouveaux emplois. Ces tâches, qui sont parmi les problèmes les plus brûlants de la province, nécessitent l'assistance et l'aide internationales.

Enfin, en promettant notre soutien à M. Steiner et à son équipe, je voudrais terminer en citant son illustre compatriote, le grand poète Johann Wolfgang von Goethe, qui a dit un jour :

« Tant qu'on ne s'engage, l'hésitation persiste et, avec elle, le potentiel de se retirer et, toujours, l'inefficacité. Dans toute initiative et dans toute création, il est une vérité fondamentale dont l'ignorance réduit à néant maintes idées et maints plans glorieux : c'est qu'à l'instant même où l'on s'engage irréversiblement, la providence entre aussi en jeu ... Tout ce que tu peux faire, fais-le de suite. L'audace recèle le génie, le pouvoir et la magie. Mets-toi de suite à l'oeuvre. »

Le Président (*parle en russe*) : Cette citation peut guider nos travaux sur bien d'autres questions.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, du travail excellent et considérable que votre délégation a réalisé au cours de votre présidence du Conseil de sécurité pour ce mois en ce qui concerne la situation au Moyen-Orient ainsi que d'autres questions.

De même, je souhaite la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Steiner. Ma délégation appuie pleinement la déclaration qu'il a faite aujourd'hui. L'Albanie salue le travail remarquable qu'il a accompli – malgré le peu de temps qu'il a passé dans le pays – ainsi que la prévoyance, la maturité, le professionnalisme et la détermination dont il a fait preuve en accomplissant la tâche difficile de créer une société démocratique et multiethnique au Kosovo, prête à être intégrée à un moment quelconque de l'avenir à la famille européenne.

Monsieur le Président, comme vous l'avez dit lors d'une séance précédente du Conseil de sécurité, nous examinerons au cours du débat d'aujourd'hui les progrès accomplis par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour faire plusieurs observations. Le Kosovo est une réussite à porter au crédit tant de l'Organisation des Nations Unies que de la communauté internationale. Nous avons sauvé la nation de la philosophie obscure et génocidaire du précédent régime. La réconciliation entre les individus, à laquelle tous aspiraient mais qui était difficile à concrétiser, a été réalisée. Nous sommes en train de mettre en place des institutions démocratiques. Des institutions provisoires d'administration autonome sont enfin en mesure de répondre à la volonté du peuple et d'assumer des responsabilités.

Mon gouvernement soutient pleinement le travail réalisé jusqu'ici par la MINUK ainsi que ses activités futures. Nous appuyons le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Steiner. Il est essentiel que toutes les parties concernées dans la région leur accordent leur plein appui dans la mise en oeuvre couronnée de succès de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Nous estimons que le message important – en fait, fondamental – qui émane de cette résolution et qu'a adressé la communauté internationale n'est pas de savoir qui gouvernera ou qui régnera sur le Kosovo, mais de mettre en place des institutions démocratiques et de créer l'avenir d'une société multiethnique, au sein de laquelle le peuple peut s'exprimer librement et où les Albanais et les Serbes décident ensemble de leur avenir.

Nous voudrions noter que les activités démocratiques et une attitude démocratique sont la responsabilité d'un gouvernement envers son peuple et ne donnent pas le droit à ce gouvernement de recevoir un dédommagement de la communauté internationale. De même, nous voudrions souligner une fois encore que les vieilles idées de créer une grande Serbie, une grande Croatie ou une grande Albanie appartiennent à l'histoire. Personne ne doit les ressusciter. Ces idées provocatrices réapparaissent dangereusement lorsqu'un parti est l'esclave du passé, comme cela se reflète dans sa politique vis-à-vis du Kosovo et de la région.

Pour terminer, nous voudrions dire que l'Albanie soutient pleinement les activités du Représentant spécial, M. Steiner, et nous pensons que des progrès, en faveur tant de la paix et de la sécurité dans la région que de la communauté internationale dans son ensemble, continueront d'être accomplis à l'avenir. De même, nous voudrions souligner qu'outre M. Steiner, des représentants élus du Kosovo devraient être présents lors des réunions que le Conseil de sécurité consacrera dans l'avenir à cette question.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le représentant de l'Albanie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Malgré l'heure tardive, je voudrais donner la parole à M. Steiner, et puis à M. Čović, pour qu'ils nous fassent part de leurs observations finales.

M. Steiner (*parle en anglais*) : D'emblée, je remercie tous les orateurs qui se sont exprimés ici au Conseil pour le soutien dont j'ai bénéficié dans la définition des priorités et des repères. Je dirai également que la situation n'est évidemment pas facile et qu'il ne fait aucun doute que nous faisons face à de graves carences. Le Vice-Premier Ministre Čović a à juste titre indiqué que la liberté de mouvement des communautés non majoritaires demeure loin d'être satisfaisante. C'est une des raisons pour lesquelles la liberté de mouvement pour tous a été défini comme l'un des repères.

Je répondrai brièvement aux points spécifiques qui ont été mentionnés. Premièrement, en ce qui concerne le transfert des prisonniers, je m'associe à ceux qui ont salué la décision prise par Belgrade de transférer après deux ans et demi les prisonniers au Kosovo, dont ils relèvent sur le plan juridique. L'accord que M. Čović et moi avons signé porte sur la manière dont nous traiterons à l'avenir de ces cas – notamment de ceux qui se posent au Kosovo même. Nous avons identifié 16 prisonniers auxquels l'accord s'applique, conformément à l'Accord européen sur le transfert des prisonniers. Des avocats de Belgrade et nous-mêmes avons demandé à ces prisonniers s'ils voulaient partir. Nous ne pouvons les y forcer; il est nécessaire qu'ils le fassent volontairement. Malheureusement, je dois dire que pas un seul jusqu'ici n'a profité de l'occasion pour être transféré dans une prison située en Serbie même. Nous sommes évidemment prêts, si les prisonniers y consentent, à donner suite promptement à leur choix.

Je voudrais également dire un mot sur Mitrovica, car le représentant de la Chine et d'autres en ont parlé. Je pense qu'il faut s'en tenir aux faits. Le 8 avril, des policiers en servie ont été agressés non seulement à coups de pierre, mais aussi par balles et à la grenade. Il y a eu 22 blessés dont, je le rappelle, un grave. C'est d'ailleurs pourquoi le Premier Ministre polonais Miller s'est rendu au nord du Kosovo le lendemain pour exprimer sa solidarité avec la MINUK. S'agissant donc de cette question, nous parlons simplement d'actes criminels. Nous ne pouvons répondre à ces actes par des accords sur de nouvelles cartes, à quelque niveau que ce soit, ni par des mesures contre les travaux de juges internationaux.

Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, ce qu'il faut à Mitrovica, c'est d'abord calmer la situation. Nous devons également avoir une présence internationale sans entrave au nord, y compris de la police internationale. Une fois la situation normalisée sur place et avec la présence internationale, prévue dans la résolution 1244 (1999) – et certes la communauté serbe a également des intérêts et préoccupations légitimes –, nous pourrons parler de délégation de pouvoirs aux municipalités et de la réévaluation du fonctionnement des communautés locales.

Mais commençons par le commencement. Lorsqu'on parle de Mitrovica, il ne faut pas oublier les faits. Mitrovica est une municipalité de 130 000 habitants. Quatre-vingt dix pour cent de ses habitants ne sont pas Serbes. À en juger par les informations qui nous en parviennent, on me critique sévèrement pour ne pas avoir agi en vue d'éviter des structures parallèles et pour déployer la présence internationale partout, y compris au nord. Mais il faut savoir que toute action provoque une réaction. Il faut également savoir que nous devons soutenir les autres qui vivent dans la municipalité.

Je pense que la réponse – et, d'après mes discussions avec M. Čović, j'estime que nous sommes fondamentalement d'accord à ce sujet – n'est pas une division horizontale. La réponse doit être une approche verticale de décentralisation. Il le faut dans tout le Kosovo. Je pense également qu'il nous faut une aide économique et que les petites et moyennes entreprises du nord doivent être aidées. Je serais très reconnaissant à Belgrade s'il soutient et continue de soutenir une telle approche décentralisatrice, une fois la situation apaisée.

Le retour a été cité comme l'une des questions clef dont nous devons traiter, et j'en conviens absolument. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés évalue à 453 000 personnes le nombre officiel de personnes des minorités serbe, bosniaque et autres, qui sont déjà rentrées. C'est loin d'être suffisant. Il s'agit d'une question qui mérite la priorité. Je pense que nous avons la possibilité de la lui donner car, pour la première fois, nous pouvons adopter une approche intégrée. Si nous avons enfin désigné au gouvernement un coordonnateur serbe chargé des retours, désigné pour mon Bureau un haut conseiller aux retours, issu des Serbes du Kosovo, et si nous constatons que, même si le climat sur le terrain reste difficile, il est différent; si l'on écoute les propos du Premier Ministre Rexhepi aux maires sur place au Kosovo au sujet des retours, ce sont de bonnes

nouvelles. Ce sont les messages idoines par des institutions provisoires au Kosovo. Si nous avons les institutions, les représentants et les Serbes participant à une approche intégrée sur les retours, et si nous travaillons avec Belgrade – qui doit jouer un rôle décisif car la plupart des personnes déplacées sont évidemment en Serbie même –, et si tous ces facteurs opèrent ensemble, je pense que cela pourra marcher. Il est également clair que 2002 et l'an prochain seront décisifs en matière de retours.

Monsieur le Président, j'en viens à vos questions précises.

S'agissant de l'Accord entre Belgrade et Skopje sur les frontières et la position de l'Assemblée et des institutions, j'ai bien exposé la position de la MINUK en toutes occasions à Pristina et Skopje. En mars de l'an dernier, le Conseil de sécurité avait appelé au respect de cet accord. J'ai dit à qui voulait l'entendre et aux autres que c'est là également la position de la MINUK. Mais s'il existe des avis différents – ce que je ne peux interdire –, soit, mais j'ai aussi dit nettement aux institutions provisoires qu'elles n'ont pas une compétence, en tant que telles, pour prendre des décisions contraires. Si l'Assemblée discute de ces questions, je ne peux l'en empêcher, mais ce que je peux bloquer et bloquerai – comme je l'ai dit à M. Čović –, c'est toute décision de l'Assemblée dans ce domaine, car cela relève du domaine réservé et non de l'Assemblée.

Monsieur le Président, vous avez demandé où sont les prisonniers. Ceux que les juges internationaux ont reconnu coupables de meurtre, vol, etc., sont en prison au nord-est du Kosovo et ils y resteront. Après examen et décision des juges internationaux, ceux reconnus non coupables ont été ou seront libérés. Toute mesure prise par nous ici l'est en collaboration avec les juges internationaux.

Monsieur le Président, vous avez également demandé où en était l'instruction d'éventuels crimes de guerre. Vous devez comprendre que je ne peux donner ici d'informations sur des procédures judiciaires, mais je voudrais bien préciser un fait. D'abord, Carla del Ponte, c'était, il y a environ une semaine, à Pristina, et elle a dit que la Cour enquête sur trois cas concernant le Kosovo. Nous verrons quelles seront les conclusions. En cas d'inculpation – de qui que ce soit, pour quelque chef d'accusation que ce soit, qu'il s'agisse d'un membre de l'Armée de libération du Kosovo au Kosovo ou non – nous arrêterons cette personne. C'est notre rôle. Nous avons le devoir de le faire et nous le ferons.

Enfin, en ce qui concerne la question de la privatisation et des biens appartenant à la République fédérale ou à la Serbie, qui possède quoi est fort contesté. C'est pourquoi, dans notre projet de législation sur la « Kosovo Transfer Agency », nous avons gelé l'ensemble de la question de la propriété. Nous présenterons un cadre économique de nature à relancer l'économie sans aborder ni compliquer la question de qui possède quoi. Nous avons simplement gelé la question. Elle est trop complexe pour être réglée aujourd'hui et si nous devions en attendre le règlement avant de régler le problème de la propriété, le marasme persisterait Nous n'avons pas le temps de le faire alors que les contributions financières des donateurs sont en baisse et que la présence internationale se réduit.

Le représentant de Singapour, entre autres, a évoqué la question du statut définitif en évoquant – comme M. Čović, d'ailleurs – le rapport d'une l'organisation qui suit très activement la situation au Kosovo. Je voudrais que les choses soient bien claires : oui, il va falloir régler cette question le moment venu, en application du paragraphe 11 de la résolution 1244 (1999). Nous le ferons dans le cadre d'un dialogue avec Belgrade, bien entendu. Mais je continue de penser que le moment n'est pas encore venu. Je crois qu'il faut commencer par le commencement. Ma philosophie sur la question se résumerait ainsi : d'abord les normes, ensuite le statut. À nous de jouer.

C'est ce que veut la population du Kosovo, qu'il s'agisse des Serbes, des Albanais du Kosovo, des Bosniens, ou des autres. Que veut la population? N'oublions pas que plus de 50 % de la population a moins de 23 ans : c'est une population jeune, qui veut des emplois, des institutions sûres et la sécurité. Voilà les questions qu'il faut aborder en premier.

Je suis convaincu que si nous axons notre travail sur ces critères – et même si ce n'est pas parfait, cela prendra du temps – la question du statut final, de son examen, sera bien plus facile à régler. Mais nous n'en sommes pas là. Je pense que nous devons nous concentrer sur ce que la population attend de nous. Je lui parle constamment et personne ne me parle du statut final – les politiciens peut-être mais pas le reste de la population. L'homme de la rue veut l'électricité, la sécurité, des emplois et des conditions de vie normales

et décentes. C'est donc à ces aspects que nous devons nous atteler en premier. C'est pourquoi je pense, à vrai dire, qu'un examen prématuré du statut définitif ne serait pas fructueux dans les conditions actuelles.

Enfin, parfois le soir, je suis, moi aussi, pessimiste en voyant la lenteur des progrès sur les questions justement évoquées par le Conseil. Mais une chose me réconforte : nous avons, dans cette tâche, trois alliés. Le premier – qu'on me pardonne de le dire mais c'est vrai – est le Secrétaire général de l'Organisation. Pouvoir compter sur son appui pour cette Mission considérable ainsi que sur l'appui concret du Secrétariat nous est extrêmement utile.

Le deuxième allié est le Conseil de sécurité, qui représente la communauté internationale. L'appui du Conseil dans notre action – dont nous lui rendons compte dans l'espoir qu'il appuie notre philosophie et notre ligne de conduite – est un outil fort puissant. Je dois dire que jusqu'ici je me suis senti très encouragé et qu'il est bien utile de pouvoir compter sur ce soutien.

À mon avis, notre troisième allié est la population kosovare elle-même. C'est vrai pour la majorité de la population – les Albanais du Kosovo comme les Serbes kosovars et les autres – car nous avons les mêmes objectifs. Ils veulent une vie décente, sûre, et c'est exactement la conception que nous avons de notre tâche. Bien entendu, nous avons également à nous occuper de la région et des nombreuses questions pratiques à régler avec Belgrade. Mais je pense que nous avons un cap et des objectifs communs. C'est pourquoi nous avons une forte chance, je pense, de réussir, c'est-à-dire, au bout du compte, créer une société de tolérance et de respect. En tout cas, nous n'avons pas le choix, nous devons continuer sur cette voie.

Je voudrais pour terminer remercier encore le Conseil de toutes les expressions de soutien que nous avons entendues aujourd'hui. C'est un grand encouragement à la veille de mon retour au Kosovo.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Čović.

M. Čović (Yougoslavie) (*parle en serbe, interprétation à partir de l'interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la compréhension dont nous avons tous deux fait l'objet. Mais on a parfois l'impression que l'on parle de deux Kosovo différents.

Je voudrais commenter certains des points évoqués. Nous sommes tout à fait favorables à une coopération avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), mais nous voulons qu'elle soit sincère, fondée sur le respect mutuel et non sur une vision révolue, datant du régime non démocratique que nous avions à Belgrade. Le Conseil admettra, je l'espère, que nous continuerons à vivre dans la région. Nous allons devoir assumer nos responsabilités en la matière. Avec tout le respect que je dois à M. Steiner et tout l'appui dont nous l'assurons, nous devons souligner qu'une fois terminée sa mission, il partira, tandis que nous resterons pour partager le destin des nations de la région. Nous sommes vraiment reconnaissants de tout le soutien de la communauté internationale et de ses efforts pour régler la crise dans la région.

Pour ce qui est de l'intégration du Kosovo-Metohija, il n'y aura pas d'intégration sans respect des droits humains fondamentaux et du droit fondamental qui est le droit au retour. Il ne saurait y avoir de liberté de circulation sans sécurité ni solution au problème de la criminalité.

Dans cette partie du monde, le lien entre la criminalité et la politique est profondément enraciné. Je souscris totalement à l'invitation de M. Steiner aux membres du Conseil de se rendre au Kosovo et je serais très heureux, à ce moment-là, que nous nous rendions ensemble dans les enclaves serbes, non pour un après-midi ou quelques heures mais pour passer la nuit et beaucoup de temps avec la population et voir comment elle vit dans ces enclaves. Je pense que nous serions ainsi mieux à même de faire face à leurs préoccupations.

Nous sommes tout à fait disposés à appuyer le processus d'intégration. Toutefois, en ce qui concerne la privatisation, nous savons qui doit quoi à qui et nous savons que c'est la République fédérale de Yougoslavie qui est responsable du versement des pensions de retraite. Toutefois, nous savons aussi que nous sommes bénéficiaires de nombreux investissements faits par différents fonds et nous savons combien les entreprises du Kosovo doivent aux organisations internationales. La dette totale se monte à environ 1,5 milliard de dollars. Belgrade doit faire tous les versements au moment où la commercialisation est en cours au

Kosovo. Je pense que c'est un problème et j'espère que nous serons en mesure, la semaine prochaine, de définir une démarche commune sur cette question.

Nous admettons avec Singapour que, parfois, il est utile d'avoir recours à des critères pour mesurer les progrès de la MINUK et de la KFOR sur le terrain. Je suis très heureux d'entendre que des critères vont être définis. Je regrette que M. Steiner et moi n'ayons pas eu l'occasion d'en parler auparavant. D'aucuns diront que Belgrade et Pristina n'ont pas eu l'occasion d'en discuter auparavant.

Je regrette que M. Steiner et moi n'ayons pas eu l'occasion de parler auparavant de cette question. D'aucuns diront que Belgrade et Pristina n'ont pas non plus eu la possibilité d'en parler auparavant.

Nous avons désormais certains critères, et nous croyons que ceux qui concernent l'harmonisation régionale doivent être interdépendants. Je me félicite de leur création et des institutions qui s'efforceront de les mettre en oeuvre dans un calendrier donné. Je crois que nous pourrons atteindre ces objectifs et nous espérons vraiment être pleinement inclus dans l'élaboration ultérieure de ces critères. Nous espérons qu'ils ne préjugeront pas du statut final du Kosovo. J'ai été très heureux d'entendre M. Steiner expliquer qu'il ne pensait pas que le moment était venu de parler du statut final du Kosovo.

Nous appuyons toutes les interventions positives de membres du Gouvernement du Kosovo, et nous espérons qu'elles se traduiront par des actes concrets. Nous espérons également à cet égard que nous pourrons favoriser le retour au Kosovo d'un grand nombre des Serbes déplacés.

Pour ce qui est de Kosovo-Mitrovica, nous n'appuyons ni violence ni conflit. Nous n'appuyons aucune provocation, aucun mauvais ordre ni aucune déclaration de chefs de police qui disent devoir lutter contre « des brutes serbes ». J'estime que rien ne pourra être réglé par la force dans le sud-est de l'Europe.

Je tiens à vous assurer que si le seul problème au Kosovo était Kosovska Mitrovica, nous aurions pu le régler facilement. Nous y sommes pleinement engagés, et nous avons présenté nos idées et notre méthode pour régler ce problème. Nous ne parlons pas de solution, de division ni de partition horizontale. Il s'agit d'aider des communautés ethniques à vivre normalement et à exercer leurs droits.

Mais croyez-moi, il sera très difficile de régler le problème de Kosovska Mitrovica sans trouver le moyen de décentraliser le Gouvernement du Kosovo-Metohija ni le moyen de créer de nouvelles institutions locales autonomes, notamment au nord de Kosovska Mitrovica.

Je suis certain que si nous ne parvenons pas à créer des conditions de vie normales à Kosovska Mitrovica, nous n'aurons aucune institution parallèle. Toutefois, ce n'est pas la seule menace, un autre problème étant que les personnes qui y vivent ne nous font pas confiance non plus. C'est un fait.

Nous sommes en train de transférer des prisonniers albanais de Serbie même au Kosovo-Metohija. Lors de notre dernière réunion, j'ai annoncé que je recommanderais que la Coalition pour le retour (Povratak) accepte la proposition de M. Steiner de s'associer au gouvernement. Cela a été fait.

Pour ce qui est du transfert des détenus serbes des prisons du Kosovo-Metohija, je regrette de constater que nous avons des approches différentes. Sur 17 détenus, sept ont déclaré vouloir être transférés dans des prisons en Serbie même. Trois ont été libérés parce qu'ils avaient purgé leur peine. Un autre va être libéré le 17 mai, et cinq ne veulent pas être transférés du Kosovo-Metohija en Serbie. Il y a aussi un Albanais qui a préféré rester en prison en Serbie même. Ce sont tous des prisonniers de droit commun.

Toutefois, ce que nous n'avons pas dit aujourd'hui, c'est que nous détenons neuf Serbes en prison, au Kosovo-Metohija. Dans ces cas, la Cour suprême du Kosovo a annulé les décisions de première instance. Dans tous les cas, les juges d'instruction et les procureurs étaient albanais, et nous espérons que ces détenus serbes seront également transférés au plus tôt.

La MINUK n'est pas seule à devoir réussir. Belgrade aussi doit réussir, et nous devons donc aussi oeuvrer de concert à régler tous ces problèmes. Je dois faire part de mon inquiétude devant la situation au Kosovo. Toute instabilité, toute mesure hâtive concernant le statut final pourrait avoir un impact très négatif et pourrait détruire les autorités démocratiques à Belgrade.

Je crois que les mesures de confiance sont fondamentales dans ce processus et que les critères qui sont créés doivent aussi tenir compte des mesures de confiance entre les différentes communautés ethniques. Nous ne pourrons pas nous venger éternellement les uns des autres.

Nous regrettons que des policiers polonais aient été blessés. J'ai personnellement été en contact avec des personnalités politiques polonaises, et le jour où le Premier Ministre polonais s'est rendu au Kosovo, j'y étais également, avec l'Ambassadeur de Pologne. On avait prévu au départ une rencontre entre le Premier Ministre polonais et moi, mais elle n'a pas eu lieu. J'espère que la police de la MINUK améliorera ses méthodes de commandement, et nous nous efforcerons de l'y aider.

Pour ce qui est du retour des personnes déplacées, il suffit d'examiner notre programme de retours en grande partie coordonné avec le Bureau de la MINUK chargé des retours et des communautés. J'espère que nous pourrons faire quelques progrès. Il nous faut des fonds, et les budgets de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie en ont déjà prévu à cet effet. À cette fin, je demanderais au Conseil son appui et son assistance afin que nous puissions lancer ce processus et avancer au plus tôt.

Nous pensons que les détenus albanais libérés sur la base des dossiers que nous avons passés à la branche judiciaire de la MINUK doivent rester en détention. La branche judiciaire de la MINUK en a décidé ainsi, et cela devrait tout à fait être le cas car la légalité internationale a confirmé le jugement initial. Nous espérons que les mêmes principes seront appliqués aux frères Mazreku.

S'agissant des crimes de guerre, j'espère que des progrès seront réalisés au Kosovo en ce qui concerne la coopération avec le Tribunal de La Haye. Nous sommes d'avis que les inculpés existants et potentiels, ainsi que leurs dossiers, ne seront pas utilisés pour discipliner certains dirigeants albanais, pour faire du chantage afin qu'ils coopèrent de façon constructive au Kosovo.

Nous tenons à exprimer au Conseil de sécurité notre sincère reconnaissance pour tout l'appui et toute la compréhension qu'il a manifestés. Nous sommes pleinement attachés à l'amélioration des conditions de vie au Kosovo. Cependant, nous demandons au Conseil de tenir compte du fait que la résolution 1244 (1999) est toujours en vigueur et que le Kosovo-Metohija fait toujours partie de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie.

Nous souhaitons être de bons hôtes et recevoir des contributions constructives dans le cadre du processus de recherche d'une solution aux problèmes du Kosovo. Je crains toutefois que nous ne puissions pas partager la responsabilité si nous ne sommes pas traités sur un pied d'égalité comme partenaire dans cet effort de coopération. M. Steiner a parlé de trois alliés, et je regrette qu'il n'ait pas mentionné Belgrade comme quatrième allié. Cependant, j'espère et je pense sincèrement qu'un jour, Belgrade deviendra ce quatrième allié dans la recherche d'une solution aux problèmes du Kosovo.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 14 h 5.